

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable 2022



Table des matières

Introduction	3
Les chiffres clés du service	4
Les chiffres clés de la Régie	5
I- Le prix du service public de l'eau potable et le mode de gestion	6
1- Définition	6
2- Mode de gestion	6
II- Les consommateurs du service et leurs consommations.....	13
1- Les consommateurs abonnés du service	13
Le nombre d'abonnés	13
Les abonnés mensualisés.....	15
La consommation moyenne	17
2- Volumes facturés	19
3- Activité clientèle	21
III- La gestion patrimoniale.....	23
1- L'inventaire des installations	23
Les réservoirs	23
Les surpresseurs.....	25
Les DUP	26
Les unités de production	30
2- Les volumes produits	33
3- L'inventaire des réseaux	35
4- L'indice de connaissance de gestion patrimoniale.....	36
5- Gestion du patrimoine	39
Liste des fuites sur branchements et conduites	42
Liste des réparations de fuites sur compteurs et accessoires	58
Liste des travaux neufs	62
Nombre d'anomalies relevées par le système de télégestion.....	70
Nombre d'interventions ou de tournées sur les usines 2022	71
IV- La performance et l'efficacité opérationnelle du service	71
1- La qualité de l'eau.....	71
2- Le rendement des réseaux.....	74
3- L'indice linéaire de perte	75
4- Le bilan énergétique	77
Annexes	78
La facture 120 m3 :	78
Actualité réglementaire 2022 :	80

Introduction

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Vous trouverez dans ces rapports l'ensemble des informations techniques relatives à la gestion de vos services d'eau potable et d'assainissement.

2022 a été une année singulière, marquée par le déclenchement de plusieurs crises majeures.

L'actualité géopolitique et notamment la guerre en Ukraine nous a rappelé la fragilité de nos systèmes énergétiques, amplifiée par un contexte fortement inflationniste à travers les tensions sur l'approvisionnement et les prix de fourniture de l'énergie et des matières premières.

Plus encore que la crise énergétique, l'année 2022 a été marquée par une des sécheresses la plus prononcée depuis 1959 et inédite par sa durée et sa précocité, ayant pour effets un fort accroissement des feux de forêt et une tension encore jamais rencontrée sur la ressource en eau impactant l'ensemble des usages de l'eau.

Au regard de cette année particulière, les services des Régies doivent mettre en œuvres des solutions plus efficaces pour lutter contre le gaspillage, les fuites et se mobiliser pour la protection des ressources.

Localement, l'année 2022 s'est traduit par une reprise en Régie du service de l'eau potable de la ville de Fumay, et l'aboutissement d'une première phase de travaux de modernisation des installations de production et de distribution.

Les effets de ces travaux se trouvent matérialisés, par les différents indicateurs, présents dans ces rapports.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez aux services de la Régie, et je vous prie d'agréer Mesdames et Messieurs les membres des Conseils d'Administration l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Cordialement,

Le président Daniel DURBECQ .

Les chiffres clés du service

Le service d'eau potable représente :

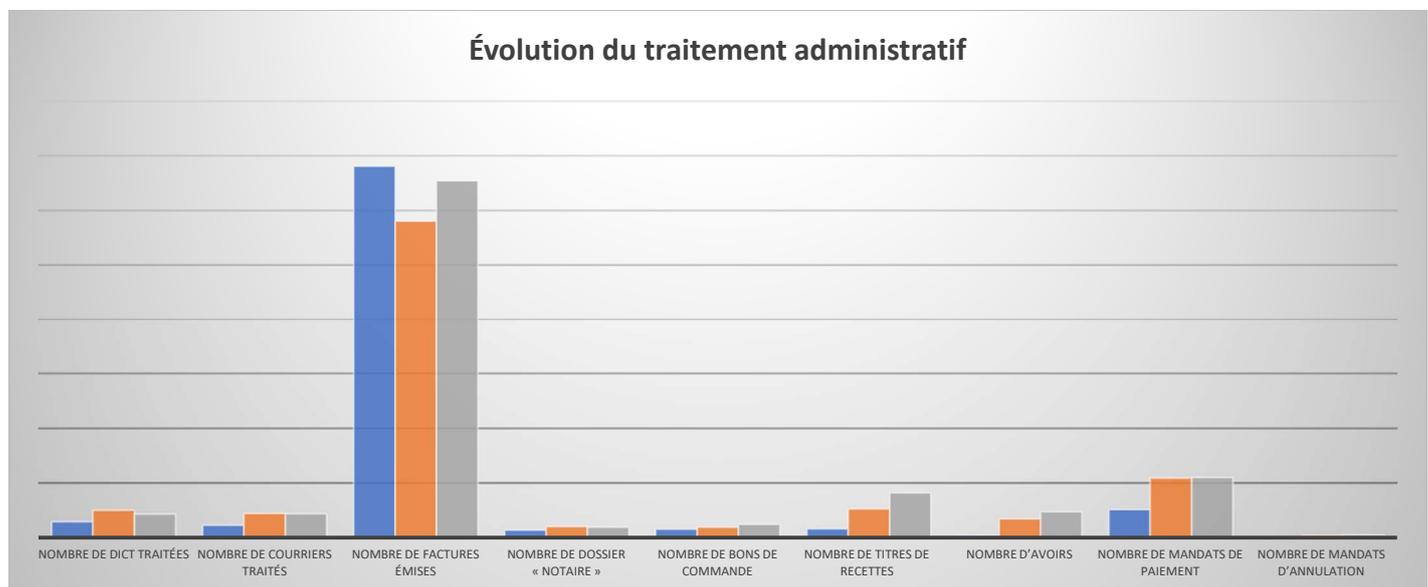
Paramètres	Valeurs		
	2020	2021	2022
Nombre de communes	19	19	19
Nombre d'habitants desservis	26 654	26 654	26197
Nombre d'abonnés	12 514	12 817	12 825
Volume facturé	1 268 445	1 251 392	1 305 505
Nombre de réservoirs	29	29	29
Nombre de cuves dans les réservoirs	49	49	49
Volume des réservoirs	14 084 m3	14 084 m3	14 084 m3
Nombre de surpresseurs	18	18	18
Nombre d'unités de production et de traitement	13	13	13
Longueur du réseau	401,54 kms	401,74 kms	401,84 kms
Nombre de branchement	13 061	13 078	13 081
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Mode de gestion	En régie avec marché de prestation de service et en contrat de délégation de service public	En régie avec marché de prestation de service et en contrat de délégation de service public	En régie avec marché de prestation de service et en contrat de délégation de service public

Les chiffres clés de la Régie

Le service d'eau potable représente (gestion en directe) :

Paramètres	Valeurs		
	2020	2021	2022
Nombre de communes	11	11	12
Nombre d'habitants desservis	6 022	6022	9350 (Fumay)
Nombre d'abonnés	3 682	3 551	5 206 (Fumay)
Volume facturé	320 978 m3	278 742 m3	443 017 m3 (Fumay sur 6 mois)
Nombre de réservoirs	13	13	16
Nombre de cuves dans les réservoirs	19	19	23
Volume des réservoirs	3 369 m3	3 369 m3	5 249 m3
Nombre de surpresseurs	7	7	8
Nombre d'unités de production et de traitement	8	8	9
Longueur du réseau	116,74 kms	116,74 kms	164.74
Nombre de branchement	3 132	3 132	4926
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100%
Nombre de DICT traitées	292	504	434
Nombre de courriers traités	225	447	438
Nombre de factures émises	6 806	5802	5123 (hors mensualisés)
Nombre de dossier « Notaire »	140	203	190
Nombre de bons de commande	155	191	244
Nombre de Titres de Recettes	161	525	821
Nombre d'Avoirs	36	345	474
Nombre de Mandats de Paiement	513	1091	1099
Nombre de Mandats d'Annulation	13	38	52

Évolution du traitement administratif



I- Le prix du service public de l'eau potable et le mode de gestion

1- Définition

En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. La facture type 120 m3 représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

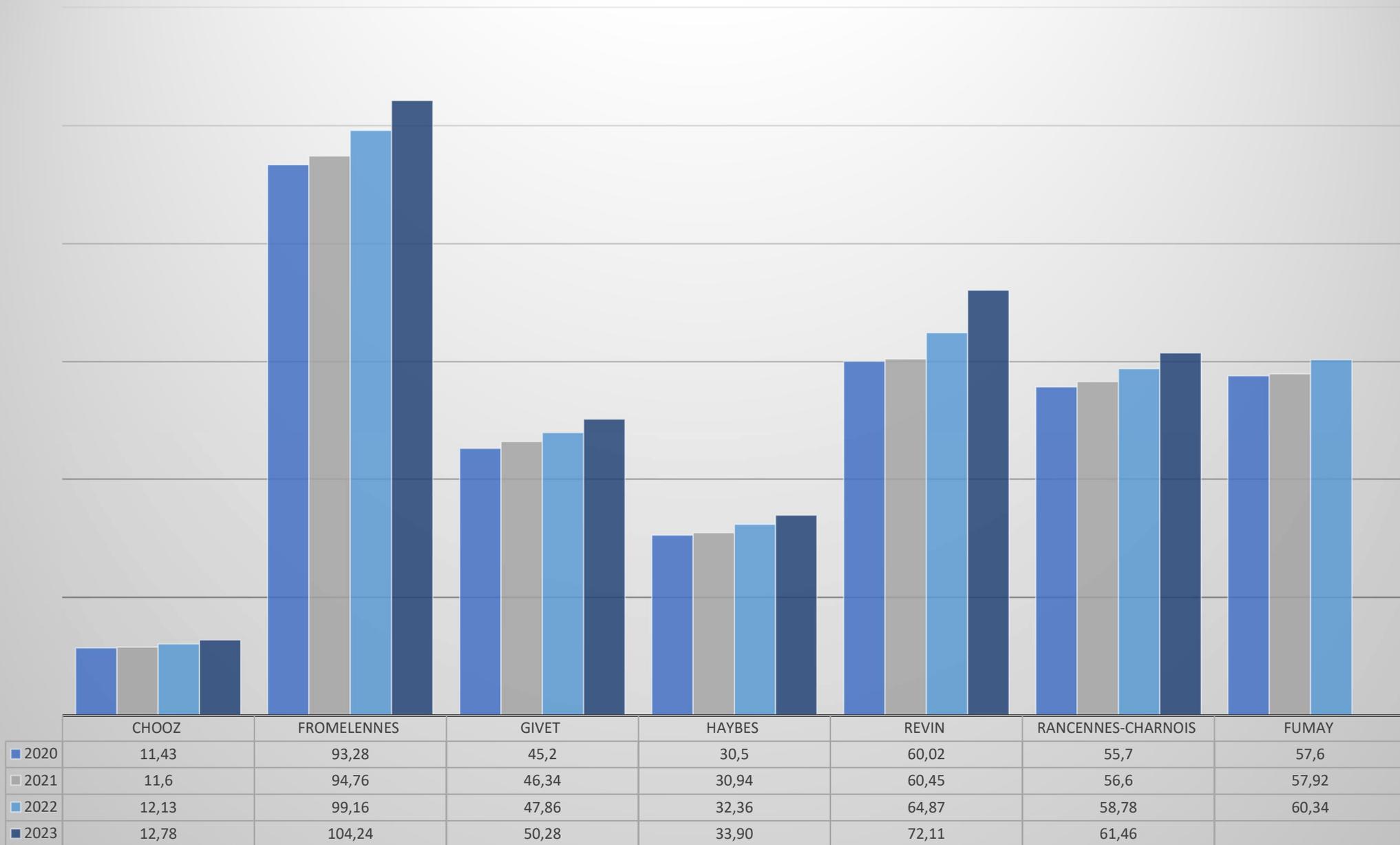
2- Mode de gestion

Agglomération d'eau potable	Communes	Modes de gestion
ANCHAMPS	ANCHAMPS	Régie
AUBRIVES - FOISCHES	AUBRIVES	Régie
	FOISCHES	Régie
CHOOZ	CHOOZ	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2024
FÉPIN	FÉPIN	Régie
FROMELENNES	FROMELENNES	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2024
FUMAY	FUMAY	En Régie depuis le 31/07/2022
GIVET	GIVET	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2023
HAM SUR MEUSE	HAM SUR MEUSE	Régie
HARGNIES	HARGNIES	Régie
HAYBES	HAYBES	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2024
HIERGES	HIERGES	Régie
LANDRICHAMPS	LANDRICHAMPS	Régie
MONTIGNY SUR MEUSE	MONTIGNY SUR MEUSE	Régie
RANCENNES-CHARNOIS	RANCENNES	DSP Véolia jusqu'au 01/07/2027
	CHARNOIS	DSP Véolia jusqu'au 01/07/2027
REVIN	REVIN	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2026
VIREUX-MOLHAIN	VIREUX-MOLHAIN	Régie
VIREUX-WALLERAND	VIREUX-WALLERAND	Régie

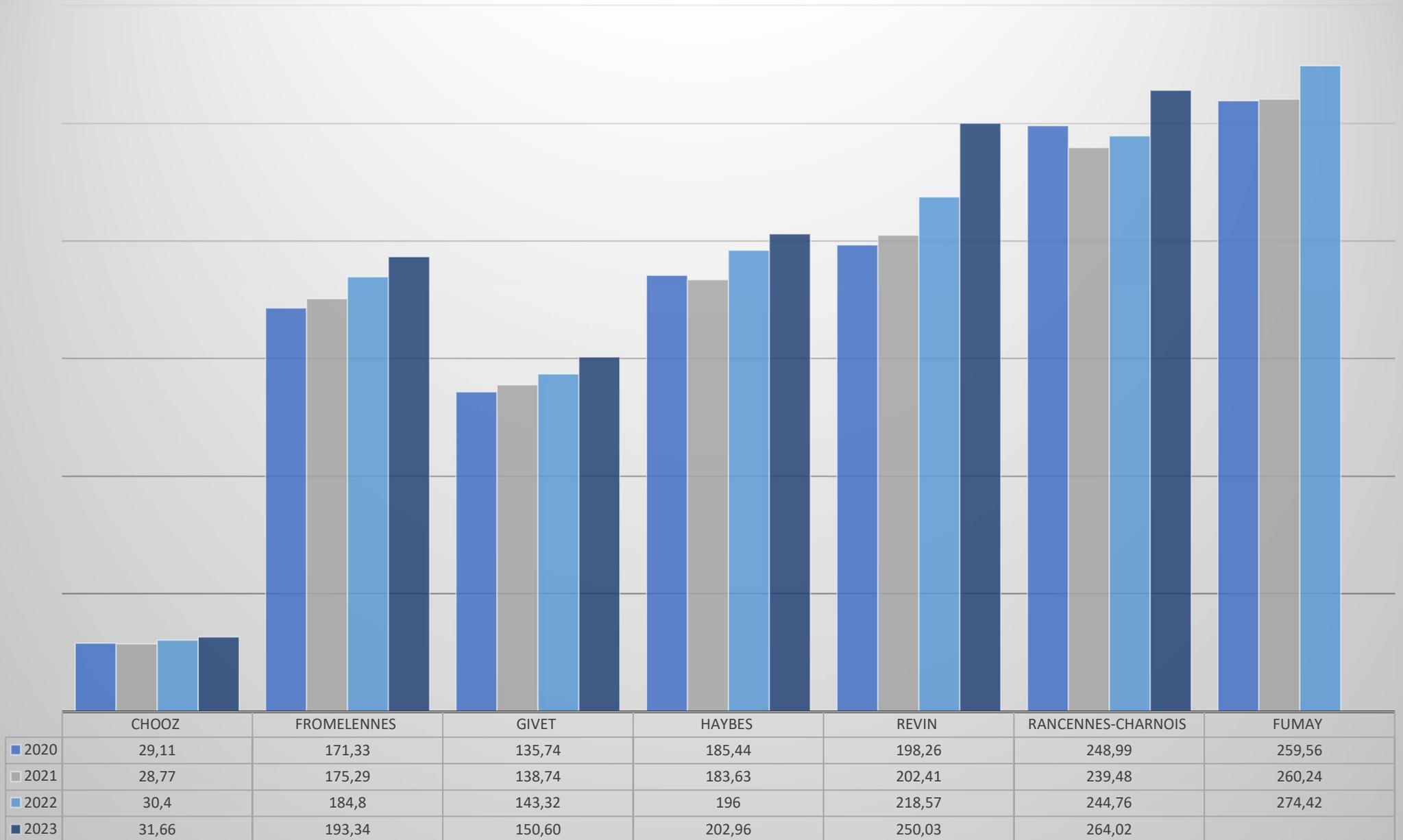
Part du délégataire sur 120 m3 HT

Communes	Part fixe	€ pour 120 m3	Total HT pour 120 m3	€/m3 HT
Montant en HT	Part fixe	€ pour 120 m3	Total HT pour 120 m3	€/m3
CHOOZ 2020	11,43	17,68	29,11	0,24
CHOOZ 2021	11,6	17,17	28,77	0,24
CHOOZ 2022	12,13	18,27	30,4	0,25
CHOOZ 2023	12,78	18,88	31,66	0,26
GIVET 2020	45,2	90,54	135,74	1,13
GIVET 2021	46,34	92,4	138,74	1,16
GIVET 2022	47,86	95,46	143,32	1,19
GIVET 2023	50,28	100,32	150,6	1,255
FROMELENNES 2020	93,28	78,05	171,33	1,42
FROMELENNES 2021	94,76	80,53	175,29	1,46
FROMELENNES 2022	99,16	85,64	184,8	1,54
FROMELENNES 2023	104,24	89,1	193,34	1,61
HAYBES 2020	30,5	154,94	185,44	1,54
HAYBES 2021	30,94	152,69	183,63	1,53
HAYBES 2022	32,36	163,64	196	1,63
HAYBES 2023	33,9	169,06	202,96	1,69
REVIN 2020	60,02	138,24	198,26	1,66
REVIN 2021	60,45	141,96	202,41	1,69
REVIN 2022	64,87	153,7	218,57	1,82
REVIN 2023	72,11	177,92	250,03	2,08
RANCENNES-CHARNOIS 2020	55,7	193,29	248,99	1,96
RANCENNES-CHARNOIS 2021	56,6	182,88	239,48	1,99
RANCENNES-CHARNOIS 2022	58,78	185,98	244,76	2,04
RANCENNES-CHARNOIS 2023	61,46	202,56	264,02	2,20
FUMAY 2020	57,6	201,96	259,56	2,16
FUMAY 2021	57,92	202,32	260,24	2,17
FUMAY 2022	60,34	214,08	274,42	2,29

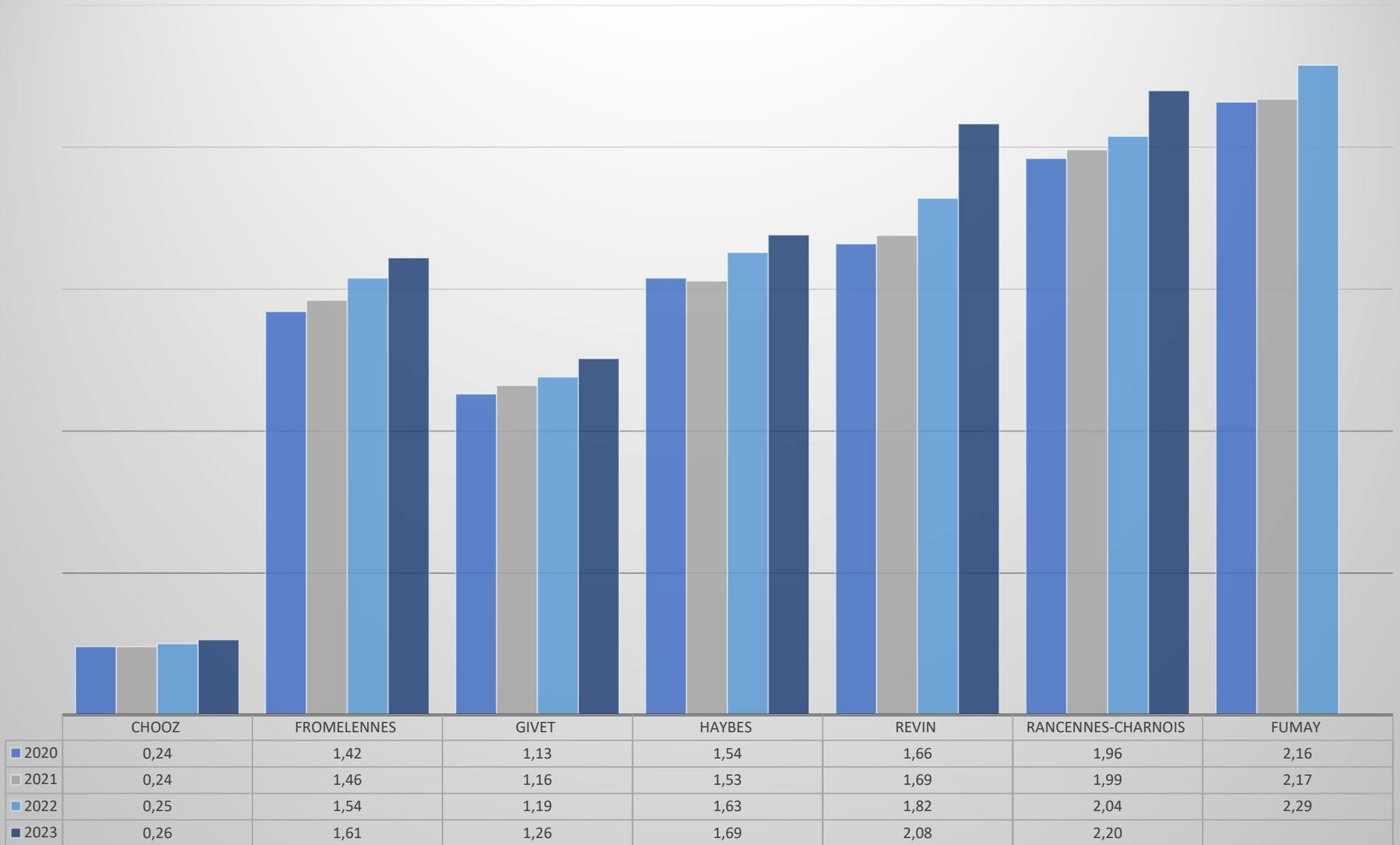
Évolution de la Part Fixe



Évolution du Prix HT pour 120 m3



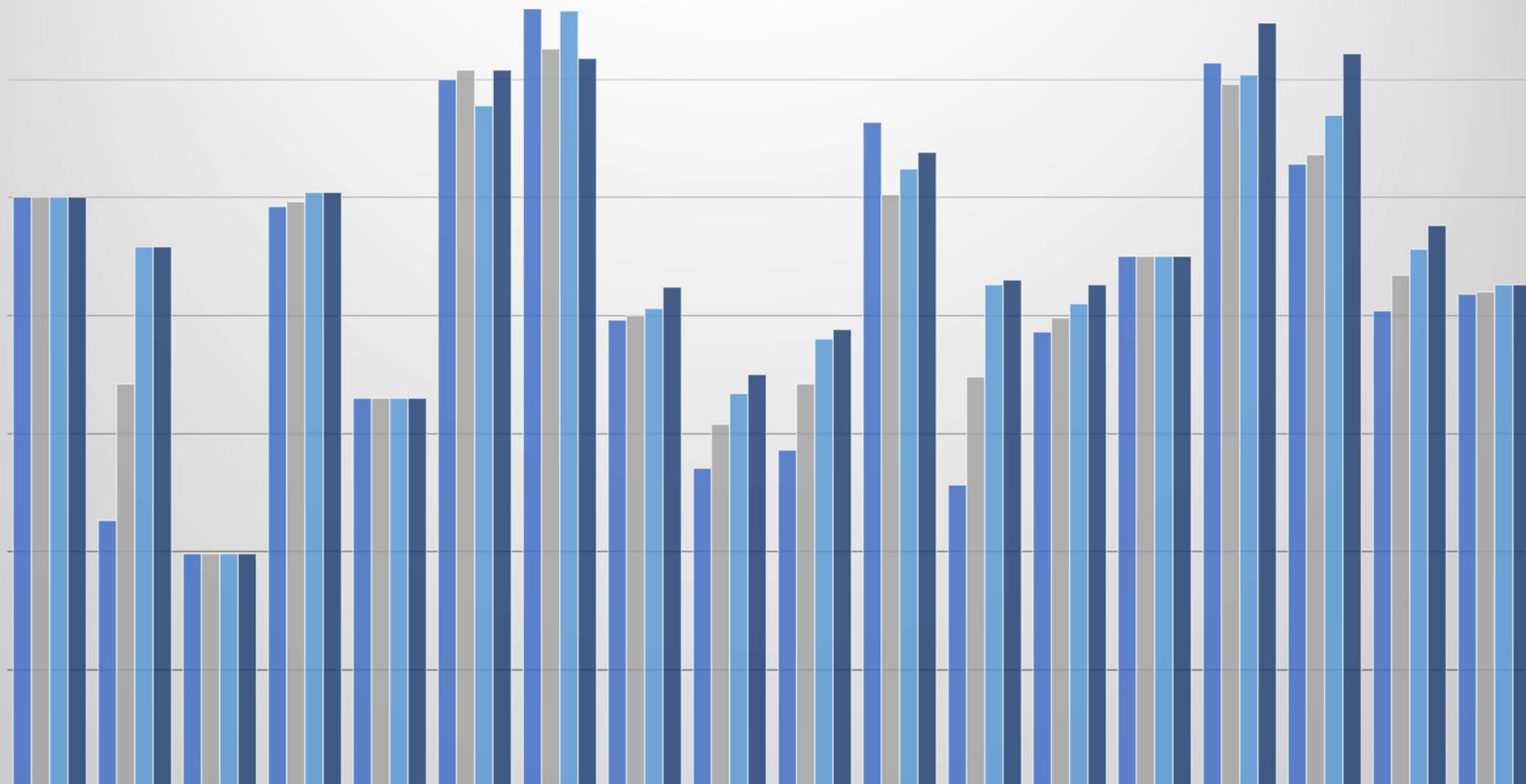
Évolution du Prix du m3 HT



Montant TTC par commune taxes Agence de l'eau comprises.

Communes	Prix TTC/m3 au 01/01/2020	Prix TTC/m3 au 01/01/2021	Prix TTC/m3 au 01/01/2022	Prix TTC/m3 au 01/01/ 2023
ANCHAMPS	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €
AUBRIVES	1,13 €	1,71 €	2,29 €	2,29 €
FOISCHES	0,99 €	0,99 €	0,99 €	0,99 €
CHOOZ	2,46 €	2,48 €	2,52 €	2,52 €
FEPIN	1,65 €	1,65 €	1,65 €	1,65 €
FROMELENNES	3,00 €	3,04 €	2,89 €	3,04 €
FUMAY	3,30 €	3,13 €	3,29 €	3,09 €
GIVET	1,98 €	2,00 €	2,03 €	2,12 €
HAM SUR MEUSE	1,35 €	1,54 €	1,67 €	1,75 €
HARGNIES	1,43 €	1,71 €	1,90 €	1,94 €
HAYBES	2,82 €	2,51 €	2,62 €	2,69 €
HIERGES	1,28 €	1,74 €	2,13 €	2,15 €
LANDRICHAMPS	1,93 €	1,99 €	2,05 €	2,13 €
MONTIGNY SUR MEUSE	2,25 €	2,25 €	2,25 €	2,25 €
RANCENNES-CHARNOIS	3,07 €	2,98 €	3,02 €	3,24 €
REVIN	2,64 €	2,68 €	2,85 €	3,11 €
VIREUX MOLHAIN	2,02 €	2,17 €	2,28 €	2,38 €
VIREUX WALLERAND	2,09 €	2,10 €	2,13 €	2,13 €

Prix TTC/m3 du service de l'eau potable



	ANCHAM PS	AUBRIVES	FOISCHES	CHOOZ	FEPIN	FROMELLES	FUMAY	GIVET	HAM SUR MEUSE	HARGNIES	HAYBES	HIERGES	LANDRICHAMPS	MONTIGNY SUR MEUSE	RANCENNES-CHARNOIS	REVIN	VIREUX MOLHAIN	VIREUX WALLERAND
■ 2020	€2,50	€1,13	€0,99	€2,46	€1,65	€3,00	€3,30	€1,98	€1,35	€1,43	€2,82	€1,28	€1,93	€2,25	€3,07	€2,64	€2,02	€2,09
■ 2021	€2,50	€1,71	€0,99	€2,48	€1,65	€3,04	€3,13	€2,00	€1,54	€1,71	€2,51	€1,74	€1,99	€2,25	€2,98	€2,68	€2,17	€2,10
■ 2022	€2,50	€2,29	€0,99	€2,52	€1,65	€2,89	€3,29	€2,03	€1,67	€1,90	€2,62	€2,13	€2,05	€2,25	€3,02	€2,85	€2,28	€2,13
■ 2023	€2,50	€2,29	€0,99	€2,52	€1,65	€3,04	€3,09	€2,12	€1,75	€1,94	€2,69	€2,15	€2,13	€2,25	€3,24	€3,11	€2,38	€2,13

II- Les consommateurs du service et leurs consommations

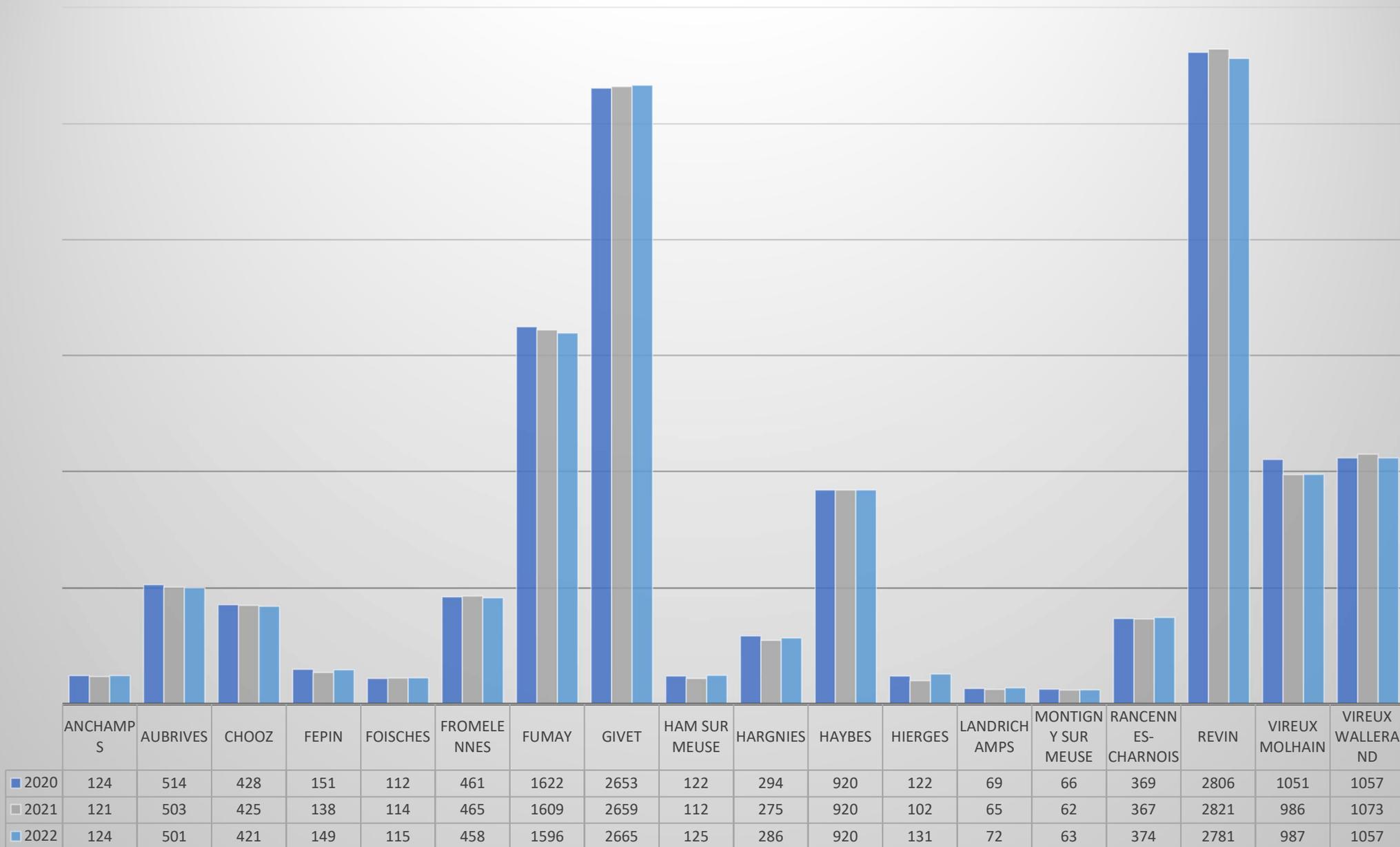
1- Les consommateurs abonnés du service

Le nombre d'abonnés

Mode de gestion	Nombre abonnés		
	2020	2021	2022
Régie	3 682	3 551	5 206
Déléataire	9 259	9 266	7 619

Commune	Nombre d'abonnés		
	2020	2021	2022
ANCHAMPS	124	121	124
AUBRIVES	514	503	501
CHOOZ	428	425	421
FEPIN	151	138	149
FOISCHES	112	114	115
FROMELENNES	461	465	458
FUMAY	1622	1609	1596
GIVET	2653	2659	2665
HAM SUR MEUSE	122	112	125
HARGNIES	294	275	286
HAYBES	920	920	920
HIERGES	122	102	131
LANDRICHAMPS	69	65	72
MONTIGNY SUR MEUSE	66	62	63
RANCENNES-CHARNOIS	369	367	374
REVIN	2806	2821	2781
VIREUX MOLHAIN	1051	986	987
VIREUX WALLERAND	1057	1073	1057

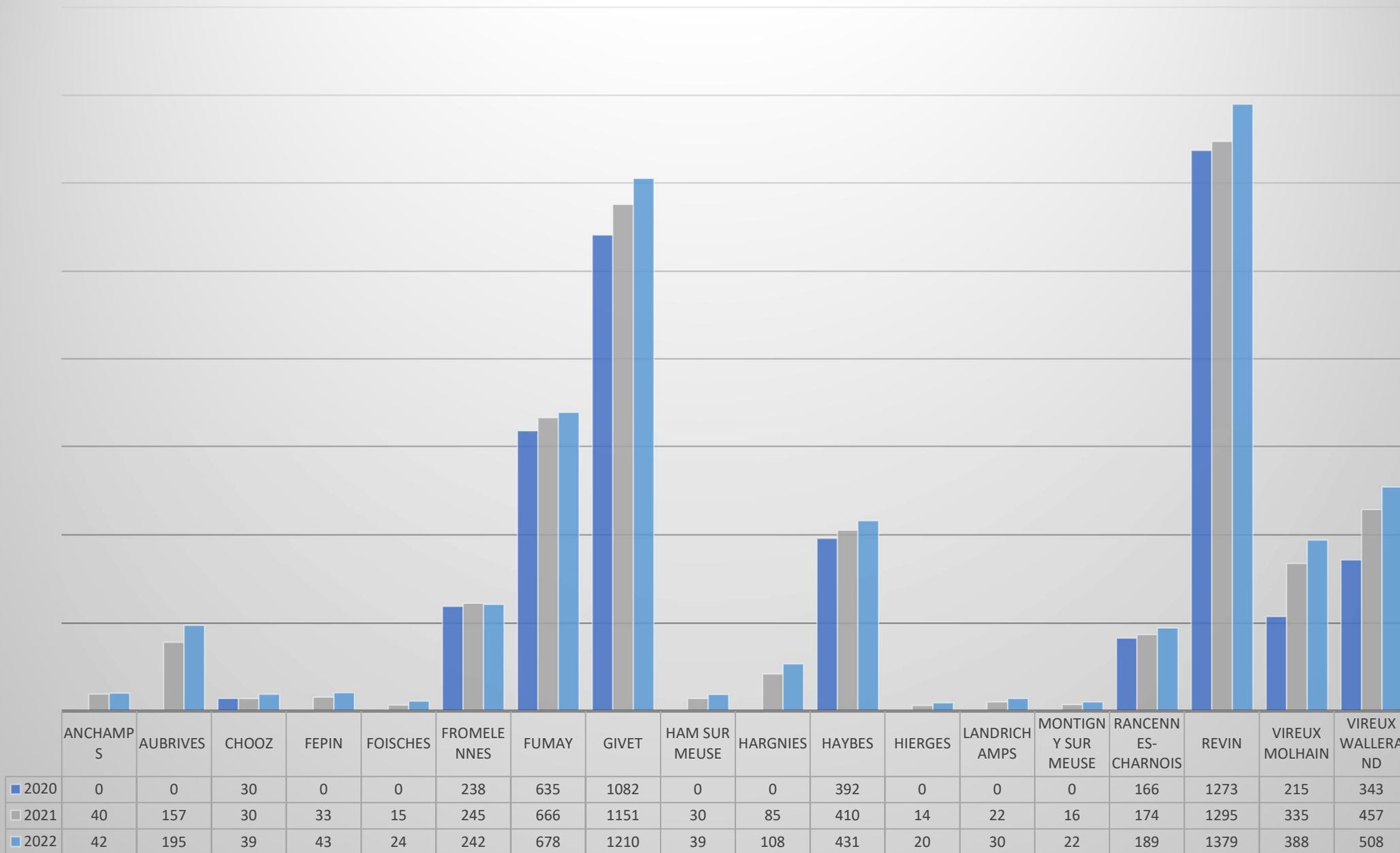
Evolution du nombre d'abonnés



Les abonnés mensualisés

Commune	Nombre d'abonnés mensualisés		
	2020	2021	2022
ANCHAMPS	0	40	42
AUBRIVES	0	157	195
CHOOZ	30	30	39
FEPIN	0	33	43
FOISCHES	0	15	24
FROMELENNES	238	245	242
FUMAY	635	666	678
GIVET	1082	1151	1210
HAM SUR MEUSE	0	30	39
HARGNIES	0	85	108
HAYBES	392	410	431
HIERGES	0	14	20
LANDRICHAMPS	0	22	30
MONTIGNY SUR MEUSE	0	16	22
RANCENNES-CHARNOIS	166	174	189
REVIN	1273	1295	1379
VIREUX MOLHAIN	215	335	388
VIREUX WALLERAND	343	457	508
Total régie	1 193	1 204	1 419
Total DSP	3 181	3 971	4 170
Total général	4 374	5 175	5 589

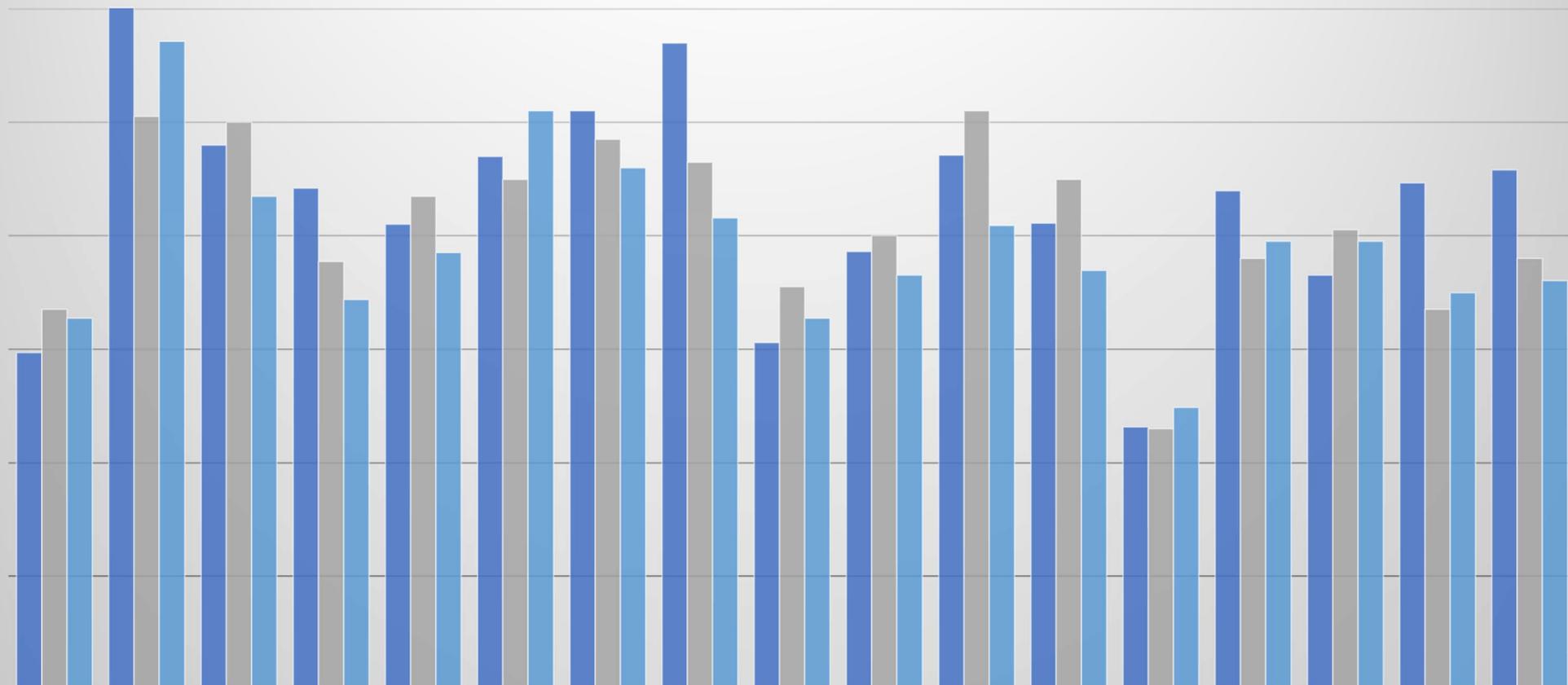
Évolution du nombre d'abonnés mensualisés



La consommation moyenne

Commune	Consommation moyenne par abonné m3/an		
	2020	2021	2022
ANCHAMPS	59,4	67	65,46
AUBRIVES / FOISCHES	120,22	101	114,33
CHOOZ	96	100	87
FEPIN	88	75	69
FUMAY	82	87	77
FROMELENNES	94	90	102
GIVET	102	97	92
HAM SUR MEUSE	113,99	93	83,1
HARGNIES	61,17	71	65,45
HAYBES	77,2	80	73
HIERGES	94,25	102	81,75
LANDRICHAMPS	82,17	90	73,86
MONTIGNY SUR MEUSE	46,33	46	49,73
RANCENNES-CHARNOIS	88	76	79
REVIN	73	81	79
VIREUX MOLHAIN	89,38	67	69,94
VIREUX WALLERAND	91,64	76	72,03

Consommation moyenne par abonné m3/an



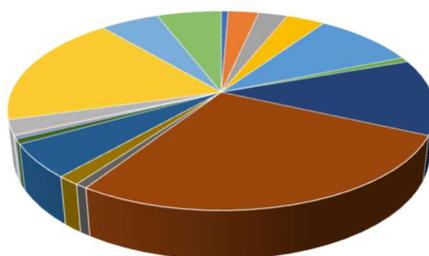
	ANCHAMPS	AUBRIVES-FOISCHES	CHOOZ	FEPIN	FUMAY	FROMELENES	GIVET	HAM SUR MEUSE	HARGNIES	HAYBES	HIERGES	LANDRICHAMPS	MONTIGNY SUR MEUSE	RANCENNES-CHARNOIS	REVIN	VIREUX MOLHAIN	VIREUX WALLERAND
■ 2020	59,4	120,22	96	88	82	94	102	113,99	61,17	77,2	94,25	82,17	46,33	88	73	89,38	91,64
■ 2021	67	101	100	75	87	90	97	93	71	80	102	90	46	76	81	67	76
■ 2022	65,46	114,33	87	69	77	102	92	83,1	65,45	73	81,75	73,86	49,73	79	79	69,94	72,03

2- Volumes facturés

Volumes facturés en m3

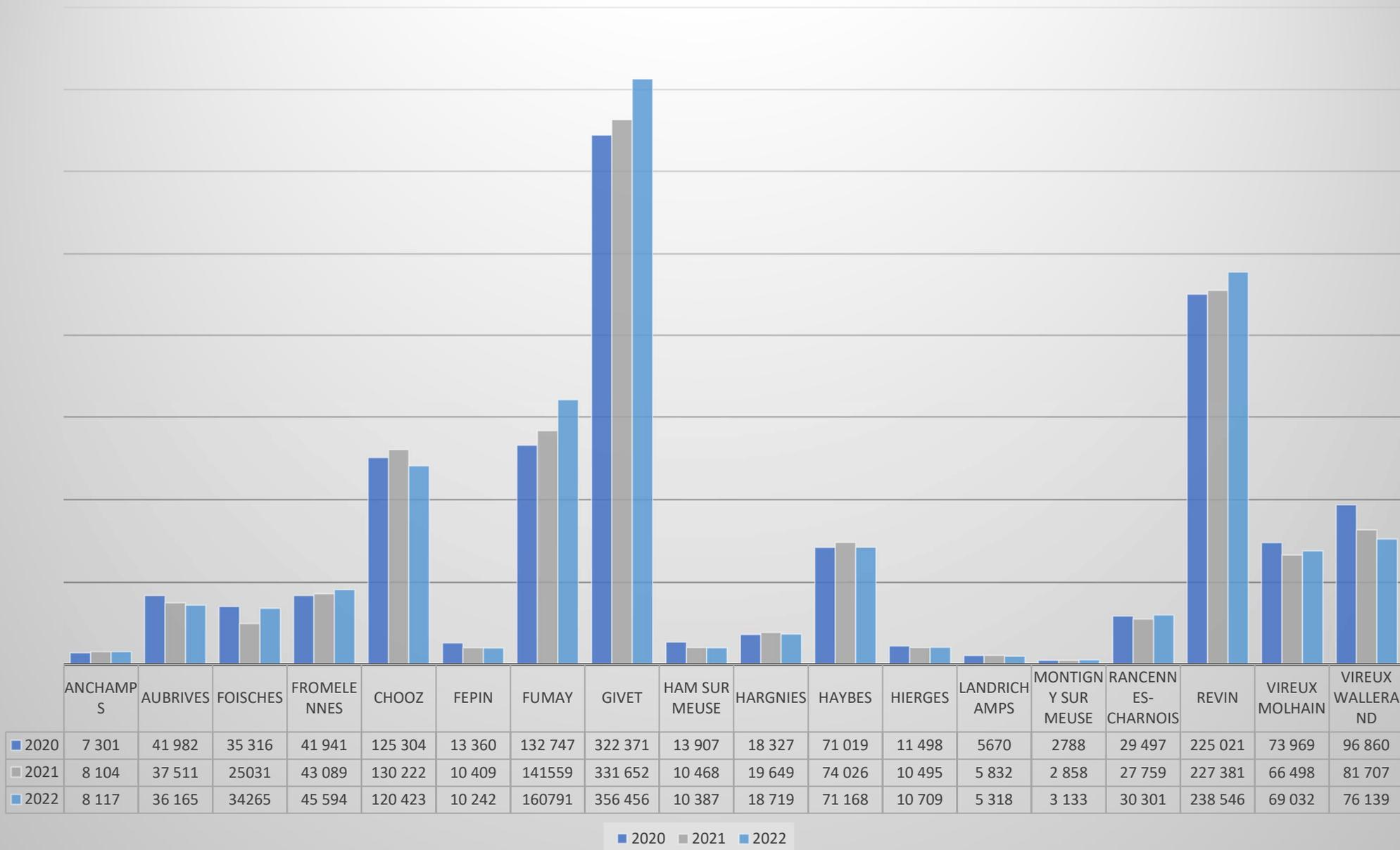
	2020	2021	2022
Régie	320 978	278 742	443 017
Déléataire	947 900	975 688	862 488
Total	1 268 878	1 254 250	1 305 505
ANCHAMPS	7 301	8 104	8 117
AUBRIVES	41 982	37 511	36 165
FOISCHES	35 316	25 031	34 265
FROMELENNES	41 941	43 089	45 594
CHOOZ	125 304	130 222	120 423
FEPIN	13 360	10 409	10 242
FUMAY	132 747	141 559	160 791
GIVET	322 371	331 652	356 456
HAM SUR MEUSE	13 907	10 468	10 387
HARGNIES	18 327	19 649	18 719
HAYBES	71 019	74 026	71 168
HIERGES	11 498	10 495	10 709
LANDRICHAMPS	5 670	5 832	5 318
MONTIGNY SUR MEUSE	2 788	2 858	3 133
RANCENNES-CHARNOIS	29 497	27 759	30 301
REVIN	225 021	227 381	238 546
VIREUX MOLHAIN	73 969	66 498	69 032
VIREUX WALLERAND	96 860	81 707	76 139

Volumes facturés 2022



- ANCHAMPS
- AUBRIVES
- FOISCHES
- FROMELENNES
- CHOOZ
- FEPIN
- FUMAY
- GIVET
- HAM SUR MEUSE
- HARGNIES
- HAYBES
- HIERGES
- LANDRICHAMPS
- MONTIGNY SUR MEUSE
- RANCENNES-CHARNOIS
- REVIN
- VIREUX MOLHAIN
- VIREUX WALLERAND

Évolution des volumes facturés en m3



3- Activité clientèle

Mode de gestion	Nombre de compteur			Compteur en service			Changement de compteur		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Régie	763	3685	5377	3 682	3 523	1534	169	536	326
Déléataire	10 316	10 323	8515	9 264	9 277	7651	620	592	155

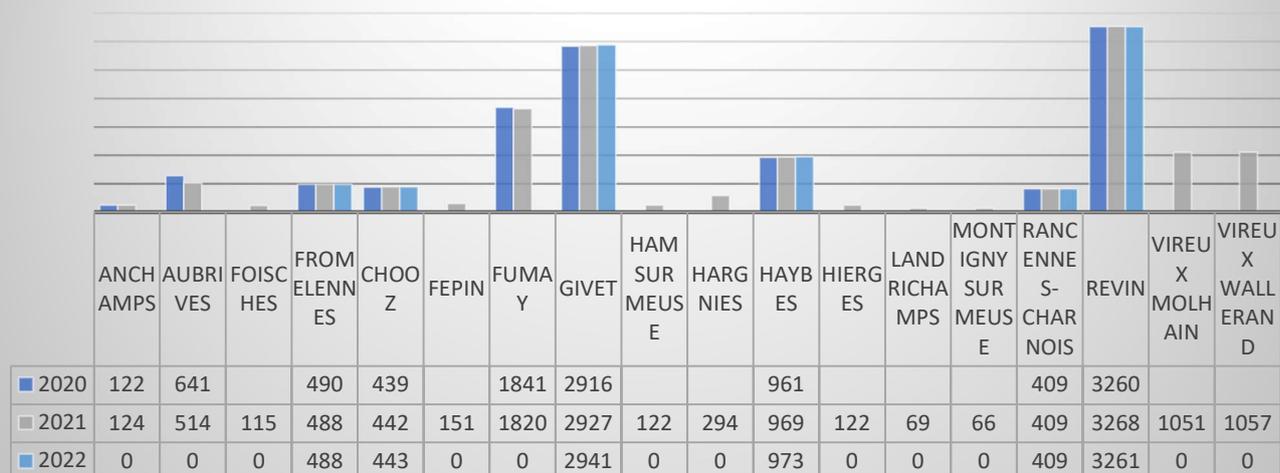
Commune	Type de relève compteurs			Nombre de compteur			Compteur en service			Changement de compteur		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
ANCHAMPS	M	R	R	122	124	124	124	121	0	3	59	34
AUBRIVES	M	R+M	R+M	641	514	501	514	510	0	14	48	122
FOISCHES	M	R	R		115	115	112	115	0	40	16	2
FROMELENNES	T	T	T	490	488	488	464	464	447	18	8	3
CHOOZ	T	T	T	439	442	443	427	425	415	4	3	34
FEPIN	M	R	R		151	149	151	136	0	4	120	1
FUMAY	M	M	R+M	1841	1820	1820	1622	1611	1534	70	84	6
GIVET	T	T	T	2916	2927	2941	2654	2660	2673	311	132	11
HAM SUR MEUSE	M	M	R+M		122	125	122	112	0	4	9	26
HARGNIES	M	R	R		294	286	294	283	0	9	216	3
HAYBES	M	M	M	961	969	973	921	922	906	54	122	4
HIERGES	M	M	R+M		122	131	122	101	0	3	2	11
LANDRICHAMPS	M	R	R		69	72	69	62	0	5	7	29
MONTIGNY SUR MEUSE	M	R	R		66	63	66	62	0	62	8	1
RANCENNES-CHARNOIS	T	T	T	409	409	409	369	368	374	48	0	73
REVIN	M	M	M	3260	3268	3261	2807	2827	2836	115	243	30
VIREUX MOLHAIN	M et R	M et R	R+M		1051	987	1051	990	0	18	22	72
VIREUX WALLERAND	R	R	R		1057	1004	1057	1031	0	7	29	19

M : relève manuelle

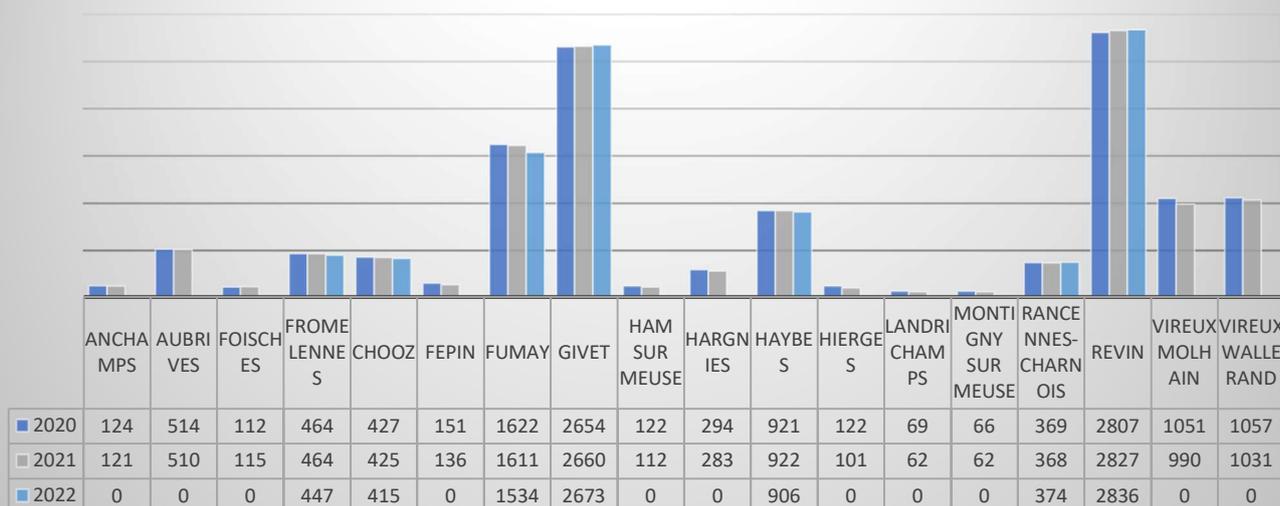
T : télérelève

R : radiorelève

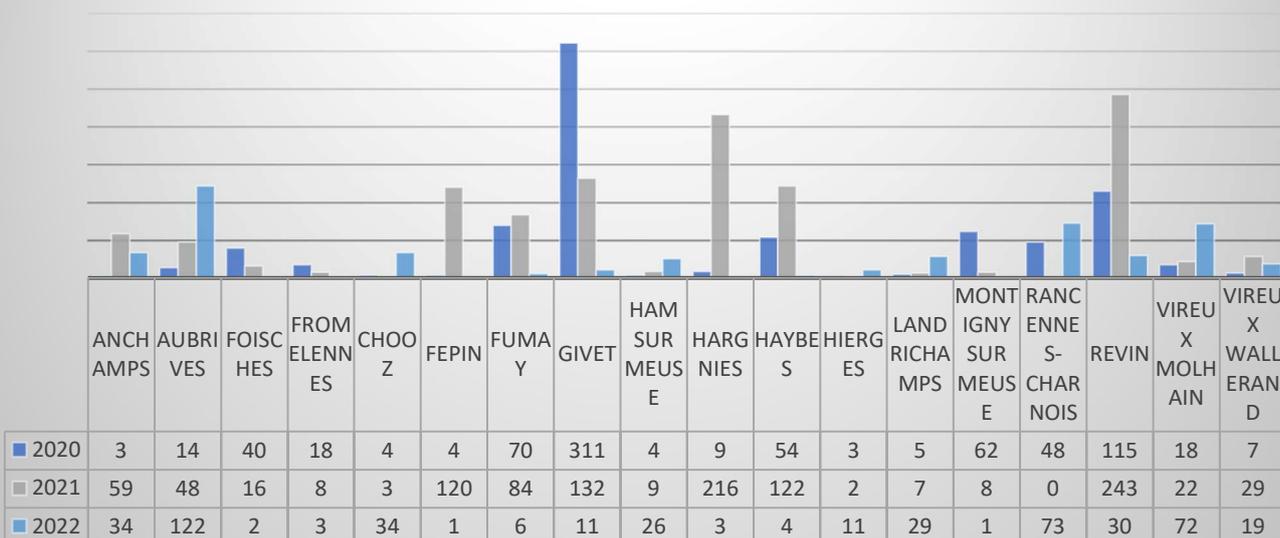
Évolution du nombre de compteurs



Évolution du nombre de compteurs en service



Évolution des changements de compteur



Mouvement abonnés 2022		
	Arrivées	Départs
ANCHAMPS	11	9
AUBRIVES	53	42
FEPIN	13	13
FOISCHES	3	3
HARGNIES	6	6
HIERGES	13	12
LANDRICHAMPS	3	3
MONTIGNY/MEUSE	0	2
VIREUX-MOLHAIN	120	106
VIREUX-WALLERAND	71	71
Total	293	267

III- La gestion patrimoniale

1- L'inventaire des installations

Les réservoirs

Commune	Localisation	Nombre de Cuves	Volume
Anchamps	Chemin des Prises	1	Réservoir enterré 40
Aubrives	D51 les grands Trilleux	2	Réservoir enterré 300
	D51 les grands Trilleux		Réservoir enterré 300
	Rue Vienot	1	Bâche surpresseur 120
Charnois	Chemin "Rognac"	3	Réservoir enterré 110
	Chemin "Rognac"		Réservoir enterré 110
	Chemin "Rognac"		Réservoir enterré 110
Chooz	Les montants de la campagne de Croix	4	Réservoir enterré 150
	Les montants de la campagne de Croix		Réservoir enterré 150
	Les montants de la campagne de Croix		Réservoir enterré 230
	Les montants de la campagne de Croix		Bâche Usine 40
Fepin	Rue du mesnil	1	Réservoir enterré 160
Foishes	Fossé de Tienne	1	Réservoir enterré 200
Fromelennes	Flohimont roue de Charnois	1	Réservoir enterré 50

Fumay	Rue Victor Hugo route de Rocroi	4	Réservoir enterré	400
	Rue Victor Hugo route de Rocroi		Réservoir enterré	400
	Rue Victor Hugo route de Rocroi		Réservoir enterré	1000
	Rue Victor Hugo route de Rocroi		Bâche Usine	80
Givet	Mont d'Haur	3	Réservoir enterré	400
	Mont d'Haur		Réservoir enterré	400
	Mont d'Haur		Réservoir enterré	1000
	Fort de la commune	2	Réservoir enterré	300
	Fort de la commune		Réservoir enterré	300
	Fort Condé	2	Réservoir enterré	400
	Fort Condé		Réservoir enterré	400
Ham sur Meuse	Route d'Hargnies	1	Réservoir enterré	120
Hargnies	D989 Route de Vireux	2	Réservoir enterré	200
	Rue des Bageraies	1	Bâche Usine	120
Haybes	Rue madame de Cormont (Haut)	2	Réservoir enterré	150
	Rue madame de Cormont (Haut)		Réservoir enterré	150
	Rue madame de Cormont (bas)	2	Réservoir enterré	200
	Rue madame de Cormont (bas)		Réservoir enterré	HS
Hierges	Haut de Hierges (au-dessus de la rue du 8 mai)	1	Réservoir enterré	180
Landrichamps	Au-dessus de la rue de la Houille	1	Réservoir enterré	25
Montigny sur Meuse				
Rancennes				
Revin	Sartnizon rue du château d'eau	2	Réservoir enterré	1100
	Sartnizon rue du château d'eau		Réservoir enterré	1100
	Réservoir Orzy cité scolaire	2	Réservoir enterré	1100
	(Une cuve en service 550 m3)			
	Station de Saint Nicolas rue ferrer	2	Bâche	80
	(Une bâche eau de lavage)			
	Surpresseur du Bois Bryas	1	Bâche	5

Vireux Molhain	Réservoir route forestière du milieu	3	Réservoir enterré	500
	Réservoir route forestière du milieu		Réservoir enterré	500
	Réservoir route forestière du milieu		Réservoir enterré	500
	Station de pompage avenue Posty	1	Bâche	4
Vireux Wallerand	Avenue du Général de Gaulle D989	3	Réservoir enterré	250
	Avenue du Général de Gaulle D989		Réservoir enterré	250
	Avenue du Général de Gaulle D989		Réservoir enterré	400

Les surpresseurs

Commune	Localisation		Bâche de reprise	Débit	nb p
Anchamps					
Aubrives	Rue Vienot	Surpresseur Lotissement EDF et salle des sports	Aspiration sur Bâche de 120 m3	3*25 m3/h à 40 m	3
	D51 les grands Trilleux	Station de reprise alimentation du réservoir de Foishes	Aspiration sur les réservoirs	2*12 m3/h	2
Charnois	Petit Chooz	Station de reprise alimentation du réservoir de Charnois	En Ligne sur le réseau	2*27m3/h à 200 m	2
Chooz	Les montants de la campagne de Croix	Station de reprise alimentation CNPE	Aspiration sur les réservoirs	2* 60 m3/h à 32 m	2
	Les montants de la campagne de Croix	Station de Surpression Carrefour de Chooz	Aspiration sur les réservoirs	4*17m3/h à 44 m	4
Fepin	Rue du Mesnil	Station de surpression alimentation le haut du village dans le réservoir	Aspiration sur les réservoirs	2*10 m3/h à 35 m	2
Foishes					
Fromelennes	Rue des vieilles Forges	Accélérateur alimentation réservoir de Flohimont	en Ligne sur le réseau	8m3/h à 21 m	1
Fumay	Rue Victor Hugo route de Rocroi	Surpresseur alimentation zone d'activité et route de Rocroi	Aspiration sur les réservoirs	4*16m3/h à 58 m	4
Givet	Zone d'activité route de Philippeville	Station de reprise (PAGO) vers le réservoir Fort Condé	en Ligne sur le réseau	3*30m3/h	3
	En haut de la rue du Luxembourg près du pont de la Houille	Station de reprise pont de Houille alimentation du réservoir de Fort de la commune	en Ligne sur le réseau	3*15m3/h à 58m	3
	Landrichamps les Monts près de la Houille.	Accélérateur sur l'alimentation en eau brute de l'usine du Mont d'Haur	en Ligne sur le réseau	2*100m3/h	2
Ham sur Meuse	Route d'Hargnies	Surpresseur Haut du Village dans le réservoir	Aspiration sur le réservoir	2*10 m3/h à 30 m de Hmt	2
Hargnies	D989 Route de Vireux	Surpresseur Haut du Village	Aspiration sur le réservoir	3*9m3/h à 46 m	2
		Reprise vers le réservoir	Aspiration sur Bâche	2*10 m3/h	2

Haybes	Rue madame de Cormont (Haut)	Surpresseur Haut du Village	Aspiration sur le réservoir	2*16 m3/h et 1*30 m3/h à 46 m	3
Hierges	Rue air des Champs (en face chez Pousseur)	Accélérateur alimentation du réservoir	en Ligne sur le réseau	2*7 m3/h à 75 m	2
Landrichamps					
Montigny sur Meuse					
Rancennes					
Revin	Orzy Avenue de la cité scolaire	Station de reprise. Alimentation du réservoir d'Orzy	En Ligne sur le réseau	2*8m3/h	2
	Quartier du Bois Bryas	Surpresseur quartier du bois Bryas	Bâche	2*60m3/h	2
Vireux Molhain					
Vireux Wallerand					

Les DUP

Nom de la commune	Document	Date	Référence		Condition d'exploitation
Anchamps	Arrêté préfectoral 2014-721	déc.-14	00528X003		5m3/h .59 m3/j. 15400 m3/an
	Etudes Hydrogéologique et historique du puits				
Chooz	Arrêté préfectoral 98/562 (F1 et F2)	nov-98	BSS000DTHW	BSS000DTHX	350 m3/j
	Arrêté préfectoral 90/246 (P1 et P2)	mai-90			
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits et forage				
Fépin	Rapport Hydrogéologue périmètre de protection	avr-96			30à 35 m3/j 13 000 m3/an
	Arrêté préfectoral 98/510 (Puits)	oct-98			400 m3/j
	Etudes Hydrogéologique et historique du puits				
Fromelennes	Alimentation Ville de Givet	2011	Convention Givet/Fromelennes/Veolia		350 m3/j et 125 000 m3/an.

Fumay	Rapport Hydrogéologue	oct-89	53.1.25 et 53.1.27	
	Etude hydrogéologique de juin 2003 sur les périmètres de protection du champ captant du Trou Gigot	juin-03		
	Arrêté préfectoral 2015-813	14 décembre 2015	00531X025,00531X0027,00531X0030 , 00531X0038 ,00531X0039 ,00531X0040	2000 m3/j max
	Etude hydrogéologique de 1991 sur la protection de la prise d'eau de L'Allyse .		Arrêt depuis 2001	Procédure d'abandon de captage à réaliser.
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits et de la prise d'eau.			
Givet	Arrêté préfectoral 2006/12 et 2006/76 forage du moulin Boreux	janv-06	40.8.49	40 m3/h et 700 à 800 m3/ j max ou 1000 m3/j sur 2 jours consécutifs.
	Etude hydrogéologique sur la prise d'eau de la Houille			Nouvelle ressource
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits et de la prise d'eau. Etudes des recherches en eau.			
Ham-sur-Meuse	Etudes Hydrogéologique et historique du puits.			
	Arrêté préfectoral 2000/448 du puits	sept-00	40.6.29	Pas d'indications
Hargnies	Etudes Hydrogéologique et historique des sources et recherche en eau .			
	Délibération communale du 26/04/2012 pour lancer la démarche des			Procédure à terminer

	périmètres de protection des deux sources.			
Haybes	Arrêté préfectoral 98/511 du forage	oct-98	53.1.20	400 m3/j
	Etudes Hydrogéologique et historique du Forage			
Hierges	Alimentation Vireux Molhain	1993		
	Historique de l'ancienne ressources et du raccordement			
Landrichamps	Arrêté préfectoral 2012/305	janv-12	0040.6X.005	1 m3/h -25 m3/j- 6700 m3/an
	Etudes Hydrogéologique et historique du puits			
Montigny-sur-Meuse	Alimentation Vireux Molhain	1993		
Revin	Arrêté 2002/133 sur les puits (St Nicolas)	mars-02	52.8.36	3500 m3/j
	Arrêté 2006/20	janv-06	Réalimentation par la Faux	80 m3/h
	Convention vente d'eau Syndicat des Vieilles Forges			
	Etudes Hydrogéologique et historique du puits			
Syndicat de l'Aviette				
Syndicat d'Aubrives Foisches	Arrêté préfectoral 85/79 pour les deux puits	janv-85	BSS000DTGV	16 l/s ou 1200 m3/j
	Délimitation périmètre de protection	juil-79		
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits			

Vireux-Molhain	Arrêté préfectoral 84/778 pour les puits	nov-84		23,3 l/s 870 m3/j
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits			
Vireux-Wallerand	Dossier hydrogéologique puits	Décembre 1998	40.5.2 (P1),40.5.6 (P2),40.5.26 (P3)	Puits du Carré du prés Tahy
	Dossier hydrogéologique 2 sources du Ri Claret	Décembre 1998	40.6.17 et 40.6.18	310 m3/j
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits et des sources			
	Arrêté préfectoral 2002/374 pour les puits et les sources du Ri Claret.	Aout 2002		

Les unités de production

Commune	Adresse	Interconnexion	Alimentation	Debit	Puits forages	Sources	Prise d'eau	nb pompes	Capacité de production	Traitement	Désinfection	
Anchamps	Route de Revin	Non	Puits 7 m de profondeur 2m de diamètre	2*5m3/h à 55m	1	0	0	2	59 m3/j	Reminéralisation (filtre fermé neutralite)	UV et Javel	
Aubrives		Non	Puits de Merivières Un puits siphonné arrêté	2*28 m3/h	2	0	0	2	1200 m3/j		Javellisation	Rechloration Javel surpresseur Lotissement rue Vienot
Charnois		Raccordement à Chooz										
Chooz		Syndicat de l'Aviette						4	1440 m3/j	Décarbonatation à la soude	Chlore Gazeux	
		Alimentation du CNPE	Puits 1	78 m3/h à 61 m	1							
			Puits 2	70 m3/h à 50 m	1							
			Forage	2*31 m3/h à 54 m	1							
Fepin		Non	Puits	2*12 m3/h à 63 m	1			2	9 m3/h	Déferrisation	Javellisation	
Foisches												
Fromelennes		Raccordement à Givet										Rechloration sur le réseau
Fumay	Route de Rocroi							3	2420 m3/j	filtre CAG +injection de soude	Chlore Gazeux	
	Trou gigot Route du camping	Non	Un puits de collecte avec 3 pompes	1*40m3/h à 90 m et 2*63 m3/h à 103 m	1							
				6 puits siphonnés avec pompe à vide		6						
			Pompe de réalimentation	2*75 M3/H à 10 m			1					

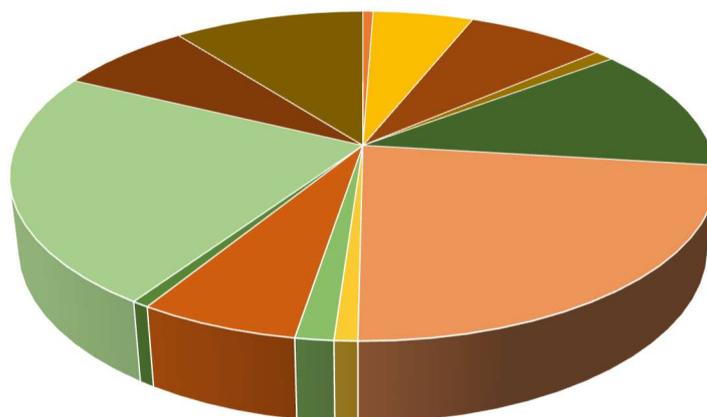
			2 bassins de réalimentation de 700 et 400 m2									
Givet	Mont d'Haur							2160 m3/j	Floculation, coagulation, décantation (Filière complète) + Filtre bi couche sable et CAG+UV et régulation du Ph à la soude	Désinfection amont au Bioxyde de Chlore et Chlore Gazeux sur l'eau traitée	Rechloration sur le réseau	
	Landrichamps		Prise d'eau de la Houille au sud de Landrichamps			1						
	Fromelennes Moulins Boreux		Forage Moulin Boreux	60 m3/h à 45 m	1		2					
				Limitation à 40 m3/h et 700 m3/j				700 m3/j				
Ham sur Meuse			Forage proche de la Meuse lieu-dit la fontaine	2*9 m3/h	1		2			Javellisation		
Hargnies			2 Sources	Varie de 50 à 70 m3/j			2	70 m3/j max	Reminéralisation (filtre ouvert neutralite)	Javellisation		
			Reprise dans la station de traitement				Saint Lambert et Cherreau					
Haybes	Route de Fepin		Forage	2*40 m3/h à 90 m	1		2	960 m3/j		Chlore Gazeux		
Hierges			Raccordement à Vireux Molhain								Rechloration sur le réservoir	
Landrichamps	Chemin de Bourseigne		Galerie drainante	2*6m3/h à 31,6 m	1		2	25 m3/j		Javellisation		
Montigny sur Meuse			Raccordement à Vireux Molhain									
Rancennes			Raccordement à Chooz									
Revin	Rue ferrer Pont de St Nicolas	Vente syndicat des Vieilles Forges Hameau de St Nicolas	Un puits de Collecte avec 2 pompes	2*175m3/h à 20 m de HMT	1		2	4200 m3/j	demanganisation	Chlore Gazeux	rechloration Javel Station du bois Bryas	
			6 puits siphonnés avec pompe à vide		6							
			Reprise par deux pompes de 75 kw	2*175 m3/h à 125 m			2					
			Réalimentation de la nappe par le ruisseau de la Faux				1					

Vireux Molhain	Rue Posty	Alimentation Montigny sur Meuse						870 m3/j		Chlore Gazeux	
		Alimentation commune de Hierges	Station de reprise	2*75 m3/h			2				
			Puits 1	2*25 m3/h	1		2				
			Puits2	2*25 m3/h	1		2				
			Puits 3	2*25 m3/h	1		2				
Vireux Wallerand	Carré du pré Tahy rue de la campagne		Puits 1		1		1 (hs)				
			Puits 2		1		1 (hs)				
			Puits 3		1		2	2*42 m3/h à 130 m			
	Lieu-dit taillette tamison route d'Hargnies		Sources du RI CLARET			2		190 à300 m3/j	Injection de lessive de soude au réservoir sur les sources	Javellisation au réservoir	

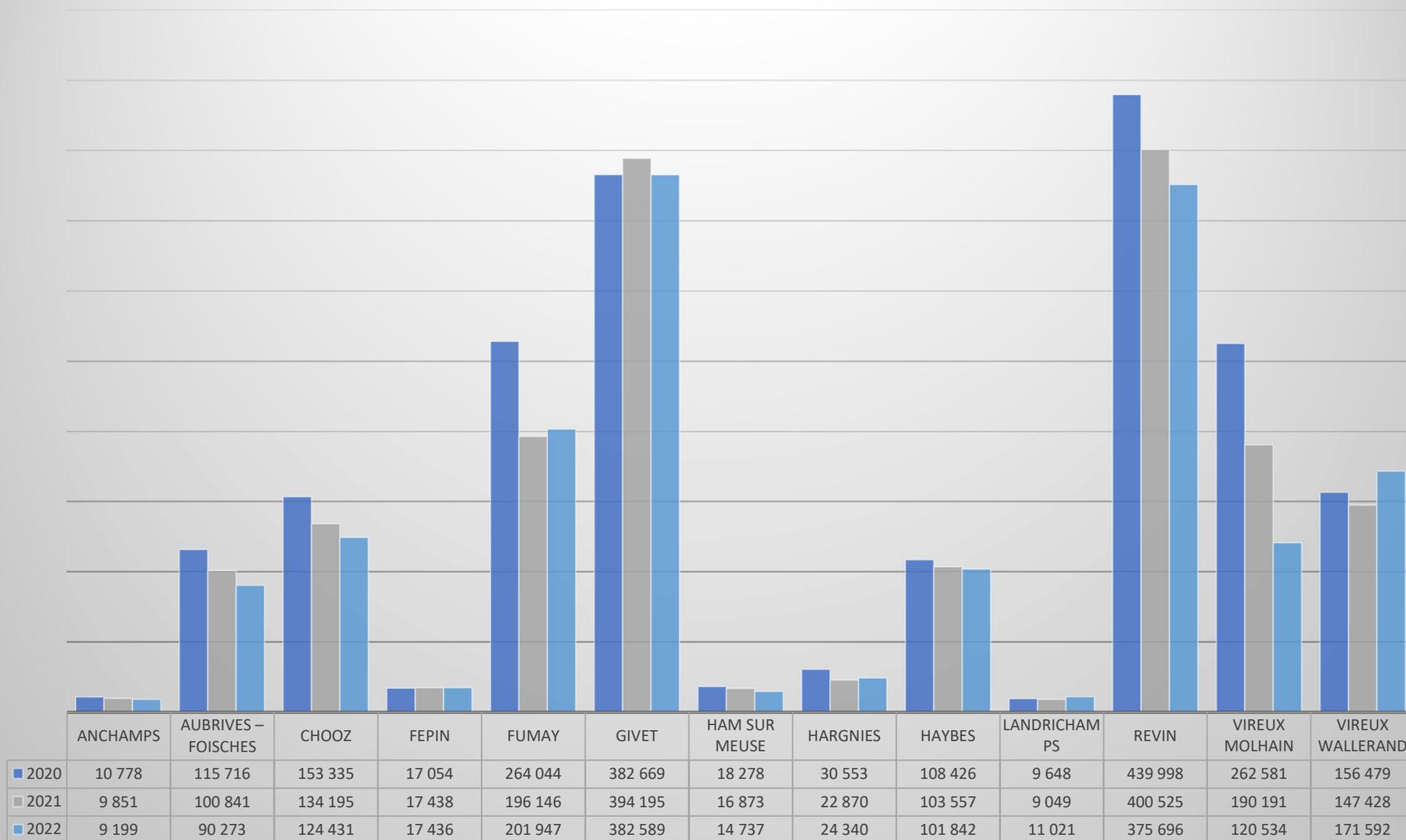
2- Les volumes produits

Commune	Volume produit en m3		
	2020	2021	2022
ANCHAMPS	10 778	9 851	9 199
AUBRIVES – FOISCHES	115 716	100 841	90 273
FROMELENNES	Avec Givet	Avec Givet	Avec Givet
CHOOZ	153 335	134 195	124 431
FEPIN	17 054	17 438	17 436
FUMAY	264 044	196 146	201 947
GIVET	382 669	394 195	382 589
HAM SUR MEUSE	18 278	16 873	14 737
HARGNIES	30 553	22 870	24 340
HAYBES	108 426	103 557	101 842
HIERGES	Avec Vireux Molhain	Avec Vireux- Molhain	Avec Vireux- Molhain
LANDRICHAMPS	9 648	9 049	11 021
MONTIGNY SUR MEUSE	0	0	Avec Vireux- Molhain
RANCENNES-CHARNOIS	0	0	Avec Chooz
REVIN	439 998	400 525	375 696
VIREUX MOLHAIN	262 581	190 191	120 534
VIREUX WALLERAND	156 479	147 428	171 592
Total	1 969 559	1 743 159	1 645 637

Volumes Produits 2022



Évolution des volumes produits



3- L'inventaire des réseaux

Communes	Longueur totale du réseau en Km			Longueur canalisation distribution			Longueur adduction			Longueur branchements			Nombre de branchements		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
ANCHAMPS	4,69	4,69	4,69	4,18	4,18	4,18			0,51	0,51	0,51	102	102	102	102
AUBRIVES FOISCHES	18,74	18,74	18,74	16,23	16,23	16,23			2,51	2,51	2,51	502	502	502	502
CHOOZ	18,7	18,8	18,9	15,2	15,3	0,521	0,522	0,521	3,06	3,028	3,028	537	536	536	537
FEPIN	4,56	4,56	4,56	4,08	4,08	4,08			0,48	0,48	0,48	96	96	96	96
FROMELENNES	15,4	15,4	15,4	8,717	8,717	0			6,7	6,7	6,7	535	533	534	535
FUMAY	47,9	48	48	29,85	29,88	3,002	3,003	3,002	15,1	15,1	15,1	1790	1789	1789	1792
GIVET	86,7	86,7	86,7	48,27	48,25	11,77	11,776	11,77	26,635	26,615	26,635	2577	2573	2577	2577
HAM SUR MEUSE	5,84	5,84	5,84	5,14	5,14	0			0,7	0,7	0,7	140	140	140	140
HARGNIES	8,12	8,12	8,12	6,75	5,5	0			1,37	1,37	1,37	274	274	274	274
HAYBES	30,4	30,4	30,4	18,83	18,83	3,052	3,053	3,052	8,488	8,477	8,488	999	997	999	999
HIERGES	6,865	6,865	6,865	6,38	6,38	0			0,485	0,485	0,485	97	97	97	97
LANDRICHAMPS	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65	0			0			79	79	79	80
MONTIGNY SUR MEUSE	4,93	4,93	4,93	4,93	4,93	0			0			57	57	57	57
RANCENNES-CHARNOIS	12,6	13	13	12,5	12	0			0,112	0,102	0,112	377	375	377	377
REVIN	72,6	72,7	72,7	43,57	43,32	1,405	1,033	1,405	28,002	28,002	28,002	3134	3126	3134	3134
VIREUX MOLHAIN	28,58	28,58	28,58	24,3	24,3	0			4,28	4,28	4,28	856	856	856	856
VIREUX WALLERAND	31,765	31,765	31,765	27,12	27,12	0			4,645	4,645	4,645	929	929	929	930
Total	401,54	401,74	401,84	278,497	276,807	44,24	19,387	19,75	103,077	103,004	103,045	13081	13061	13078	13085

4- L'indice de connaissance de gestion patrimoniale

L'obligation de réalisation d'un descriptif détaillé des ouvrages d'eau, tel que le définit l'article D.2224-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales répond à l'objectif de mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux.

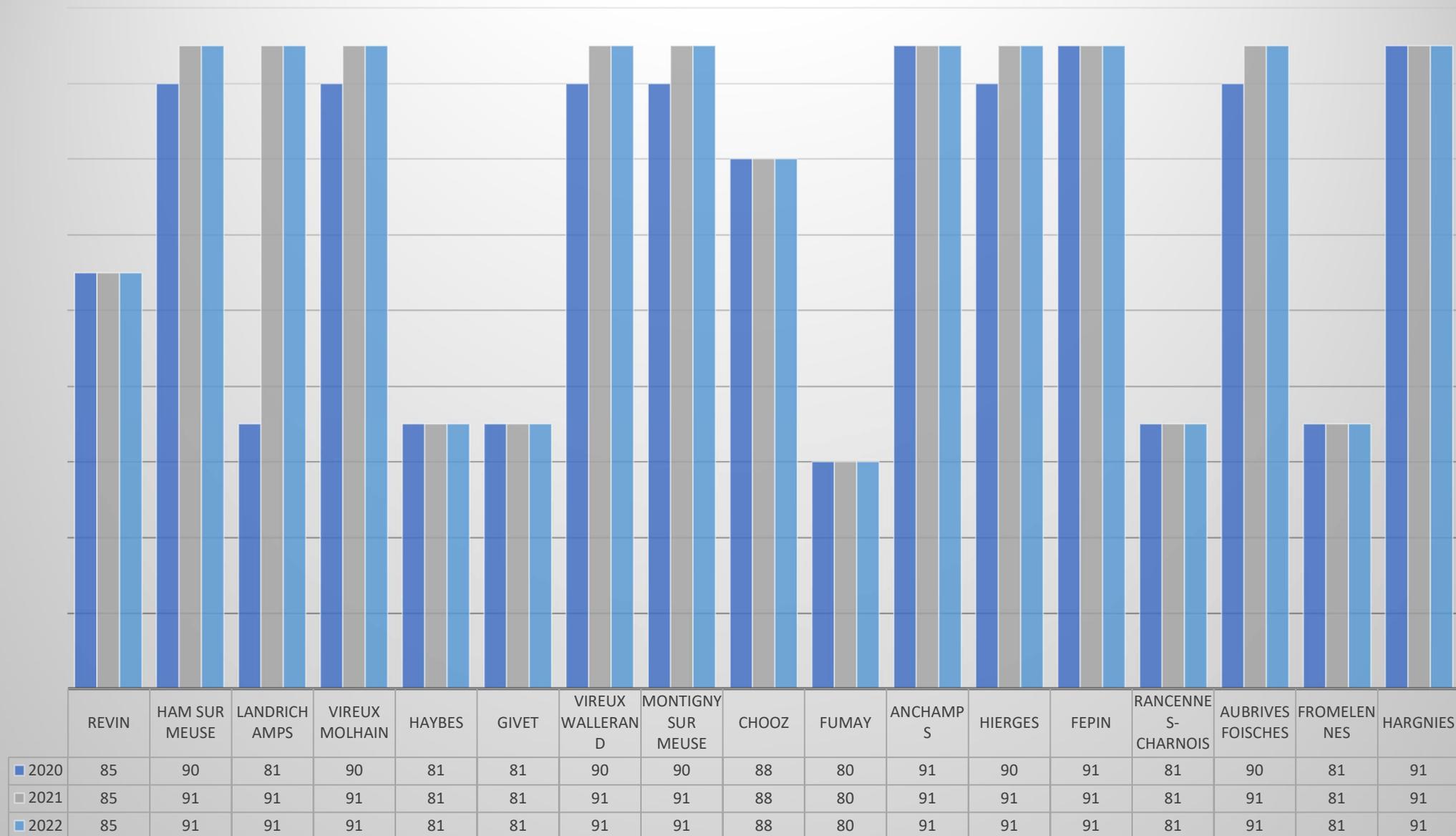
Il faut que l'Indice de Connaissance et Gestion patrimoniale du réseau atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.®

Depuis 2015, les services d'eau ne disposant pas du descriptif détaillé se sont vus appliquer un doublement de la redevance pour les prélèvements réalisés sur la ressource en eau.

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau			Barème
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux		10
VP.237	Mise à jour annuelle des réseaux		5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		
Combinaison des variables VP238,VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon		15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations		15
Total des parties A et B			45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes		10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques		10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux		10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique		10
VP.246	Inventaire secteur de recherche de pertes eau		10
VP.247	Localisation des autres interventions		10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations		10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux		5
Total			120

Commune	Indice de Connaissance de la Gestion patrimonial		
	2020	2021	2022
REVIN	85	85	85
HAM SUR MEUSE	90	91	91
LANDRICHAMPS	81	91	91
VIREUX MOLHAIN	90	91	91
HAYBES	81	81	81
GIVET	81	81	81
VIREUX WALLERAND	90	91	91
MONTIGNY SUR MEUSE	90	91	91
CHOOZ	88	88	88
FUMAY	80	80	80
ANCHAMPS	91	91	91
HIERGES	90	91	91
FEPIN	91	91	91
RANCENNES-CHARNOIS	81	81	81
AUBRIVES FOISCHES	90	91	91
FROMELENNES	81	81	81
HARGNIES	91	91	91

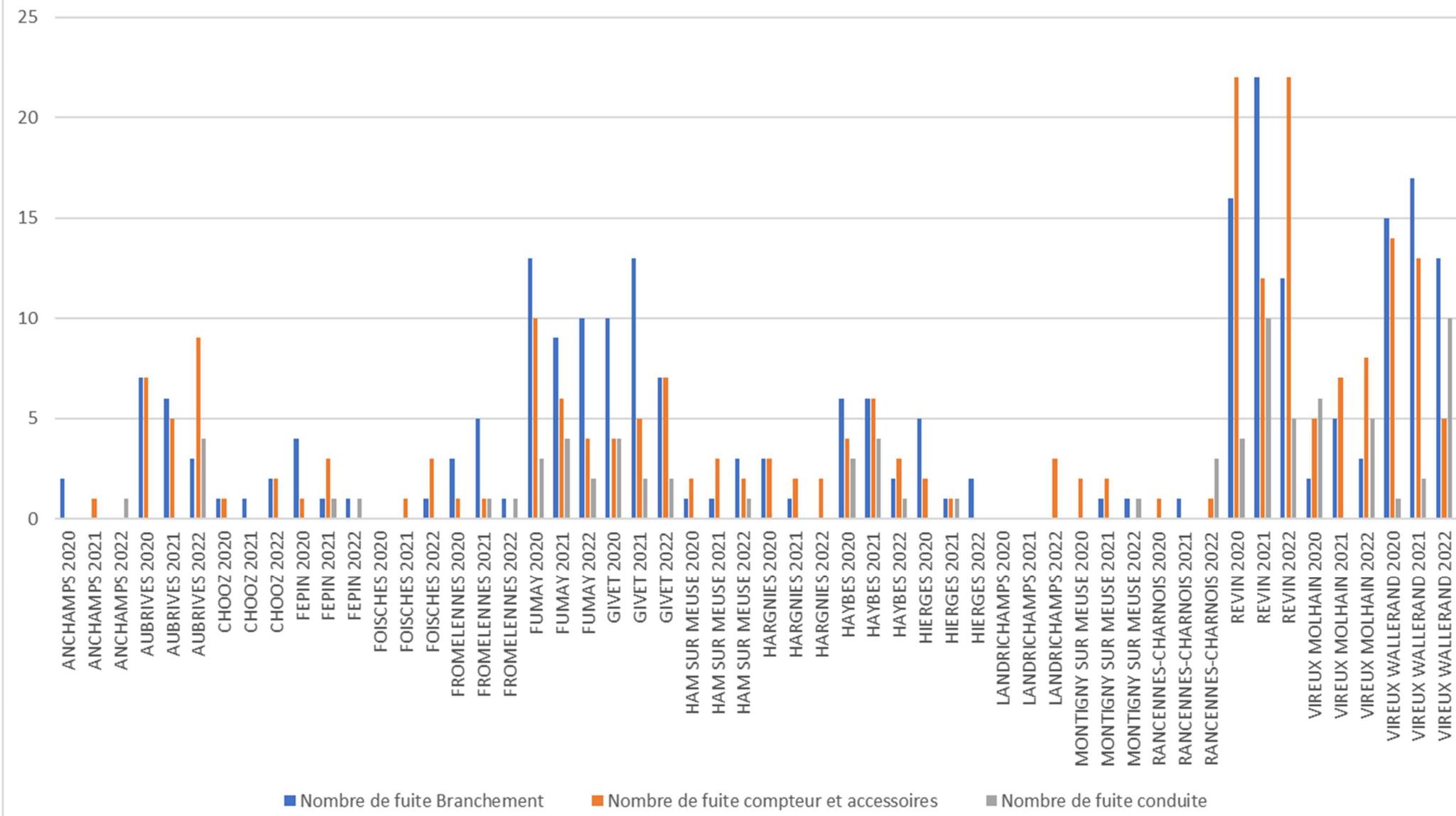
Évolution de l'indice de gestion patrimoniale



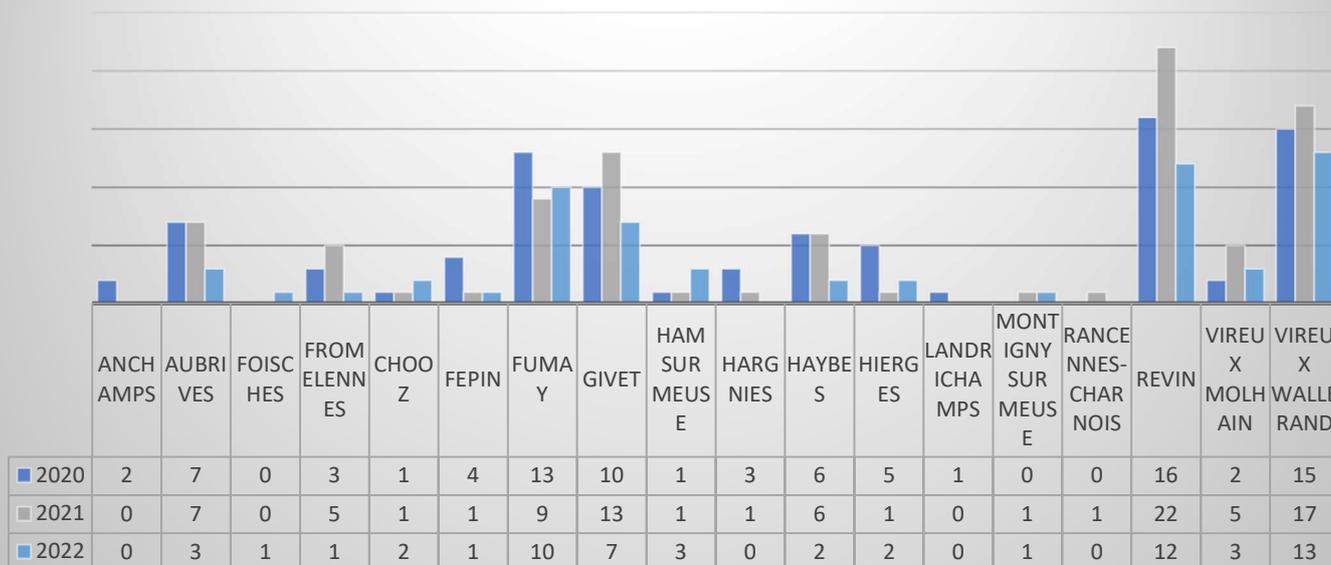
5- Gestion du patrimoine

	Nombre de fuite Branchement			Nombre de fuite compteur			Nombre de fuite accessoires			Nombre de fuite conduite		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Régie	40	34	27	36	38	32	0	0	0	7	5	22
Déléataire	49	57	34	38	24	33	5	6	6	14	20	14
Total	89	91	61	74	62	65	5	6	6	21	25	36
ANCHAMPS	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
AUBRIVES	7	7	3	7	5	9	0	0	0	0	0	4
FOISCHES	0	0	1	0	1	3	0	0	0	0	0	0
FROMELENNES	3	5	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1
CHOOZ	1	1	2	1	0	2	0	0	0	0	0	0
FEPIN	4	1	1	1	3	0	0	0	0	0	1	1
FUMAY	13	9	10	9	5	4	1	1	0	3	3	2
GIVET	10	13	7	4	4	5	0	1	2	4	2	2
HAM SUR MEUSE	1	1	3	2	3	2	0	0	0	0	0	1
HARGNIES	3	1	0	3	2	2	0	0	0	0	0	0
HAYBES	6	6	2	4	4	3	0	2	0	3	4	1
HIERGES	5	1	2	2	1	0	0	0	0	0	1	0
LANDRICHAMPS	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
MONTIGNY SUR MEUSE	0	1	1	2	2	0	0	0	0	0	1	1
RANCENNES-CHARNOIS	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	3
REVIN	16	22	12	18	10	19	4	2	3	4	10	5
VIREUX MOLHAIN	2	5	3	5	7	8	0	0	0	6	0	4
VIREUX WALLERAND	15	17	13	14	13	5	0	0	0	1	2	10

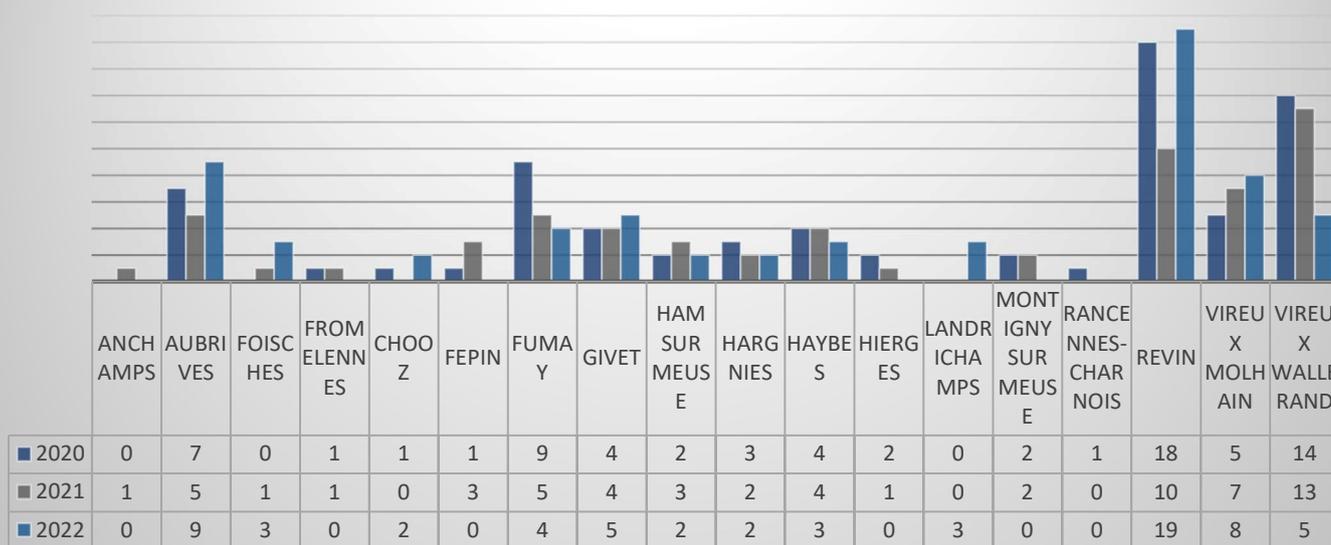
Evolution du nombre de fuites



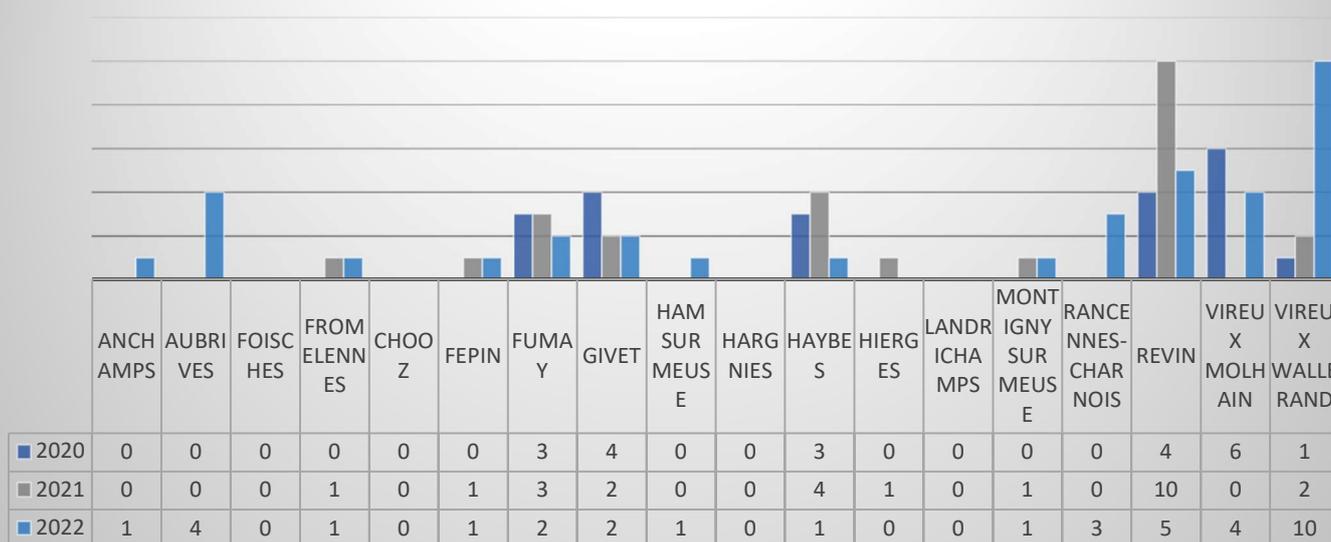
Evolution du nombre de fuites branchement



Évolution du nombre de fuites compteur



Évolution du nombre de fuites conduites



Liste des fuites sur branchements et conduites

➤ Les communes en régie

Anchamps

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
02/06/2020	Route de Revin	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
11/08/2020	9, Rue de la Pierre Roland	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
Année 2021		
Pas de fuites sur branchements et conduites		
Année 2022		
14/06/2022	Rue Pierre Roland	Réparation fuite conduite

Aubrives

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
05/02/2020	17, Rue du Général Sarail	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
10/03/2020	Rue Devouge	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
14/03/2020	Impasse Mussiats	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
20/03/2020	Rue Poulenc	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
26/03/2020	Route de Hierges	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
19/06/2020	Rue de la fontaine	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
05/11/2020	Rue de la fontaine	Réparation fuite branchement
Année 2021		
13/01/2021	21, Rue Pierre Viénot	Réparation fuite branchement
05/02/2021	12, Rue Pierre Viénot	Réparation fuite branchement
09/02/2021	33, Rue Devouge	Réparation fuite branchement
02/03/2021	2, Rue du Père Georges	Réparation fuite branchement
22/04/2021	40, Rue Devouge	Réparation fuite branchement
05/08/2021	60, Rue du Général Sarrail	Réparation fuite branchement
17/08/2021	2, Rue du Maréchal Foch	Réparation fuite branchement
Année 2022		
Janvier 2022	9, Rue de la Fontaine	Réparation Fuite Branchement
Janvier 2022	RD 51 (Face Restaurant)	Réparation Conduite

Janvier 2022	Rue de la Fontaine	Réparation Conduite
Janvier 2022	Rue de la Fontaine (Pâturage n°2)	Réparation Conduite
Janvier 2022	15, Rue Jean Claude Devouge	Réparation Conduite
23/05/2022	17, Rue des Chalets	Réparation Fuite sur Branchements
25/07/2022	29, Rue Jean Claude Devouge	Réparation Fuite sur Branchements

Fépin

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
07/01/2020	Rue François Mitterand	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
18/06/2020	Mr Larzilliere Souvenir Français	Réparation fuite branchement AEP
27/08/2020	13, Rue des Ecoles	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
12/09/2020	Rue du Mesnil	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
Année 2021		
21/04/2021	5, Rue Galiéni	Réparation fuite branchement
06/09/2021	12, Rue du Mesnil	Réparation fuite conduite
Année 2022		
Janvier 2022	7, Rue du Mesnil	Réparation Fuite Branchement
27/06/2022	Non renseignée	Réparation Conduite

Foïsches

Absence de fuites sur branchements ou conduites en 2020 et 2021.

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2022		
23/05/2022	6, Rue de la Roche aux chats	Réparation Fuite Branchement

Ham sur Meuse

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
14/08/2020	Cimetière	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
Année 2021		
29/09/2021	Rue du Gistrois/rue Principale	Réparation fuite branchement

Année 2022

16/01/2022	Non renseignée	Réparation Fuite Branchement
02/07/2022	Réservoir	Réparation de conduite
21/07/2022	Diverses rues	Réparation fuite branchement
18/08/2022	78, Place de la Mairie	Réparation fuite branchement

Hargnies

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
14/02/2020	15, Place de Launet	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
26/05/2020	7, Rue de la Fontinelle	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
01/06/2020		Fourniture et Pose d'un robinet vanne
Année 2021		
15/01/2021	28, Rue de Bourseignes	Réparation fuite branchement
Année 2022		
Absence de fuites		

Hierges

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
08/02/2020	Station de lavage la Buchère	Réparation/Renouvellement d'un branchement sur conduite DN 100
27/03/2020	Aire des champs	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
24/05/2020	Chemin de la Tannerie	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
16/03/2020	Passage à niveau	Terrassement pour intervention sur 4 bouches
04/06/2020	Friterie Route D8051	Remplacement de robinet et collier de prise en charge
Année 2021		
09/04/2021	6, Route de Hierges	Réparation casse conduite

19/04/2021	3, Place de la fontaine	Réparation fuite branchement
Année 2022		
08/03/2022	Champ Mr Devresse	Réparation fuite branchement
25/10/2022	Accélérateur	Réparation fuite branchement

Landrichamps

Année 2020.		
30/06/2020	Rue Principale	Réparation fuite branchement

Absence de fuites sur branchements ou conduites en 2021 et 2022.

Montigny sur Meuse

Absence de fuites sur branchements ou conduites en 2020.

Année 2021		
19/10/2021	Réducteur forêts	Réparation fuite conduite
22/11/2021	Passage à niveaux	Réparation fuite branchement
Année 2022		
08/01/2022	Non renseignée	Réparation fuite branchement
02/03/2022	Rue du Rivage/Voie SNCF	Réparation de conduite

Vireux-Molhain

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
10/02/2020	Mont Vireux/Rue des Trieux	Réparation fuite sur conduite et pose d'une purge
21/02/2020	Rue du Bois Thiry Route de Najeauge	Réparation sur conduite PVC 110
03/2020	Mont Vireux	Réparation sur conduite et réparation fuite sur deux branchements
12/05/2020	Rue du béchu (chemin forestier)	Terrassement pour réparation fuite conduite
14/08/2020	Rue des Trieux	Terrassement pour réparation fuite conduite

23/09/2020	Place de la jussière	Réparation canalisation AEP
Année 2021		
16/02/2021	18, Avenue Roger Posty	Réparation fuite branchement
23/02/2021	Cité du Maroc	Réparation fuite branchement
17/03/2021	13, Avenue Roger Posty	Réparation fuite branchement
09/04/2021	17, Rue du Béchu	Réparation fuite branchement
30/08/2021	25, rue Carnot	Réparation branchement
Année 2022		
Janvier 2022	8, Rue Sambre et Meuse	Réparation de conduite
17/01/2022	Rue du Béchu	Réparation de conduite
17/01/2022	Rue du Trieux	Réparation de conduite
Non renseignée	Station de lavage Route Nationale	Réparation fuite branchement
11/02/2022	Non renseignée	Réparation de conduite
17/02/2022	8, Route de Najauge	Réparation fuite branchement
17/06/2022	17, Rue Pasteur	Réparation fuite branchement

Vireux-Wallerand

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
08/01/2020	3 Rue du Moulin Casin	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
13/01/2020	30 bis Rue de la Campagne	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
25/01/2020	25 Rue Edmond Guyaux	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
18/03/2020	Collège rue de la campagne	Terrassement pour remplacement compteur
06/02/2020	32 Rue Edmond Guyaux	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
07/02/2020	74 Rue Gaston Barré	Réparation Casse canalisation AEP et Terrassement
18/02/2020	8, rue de la dossière	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP

06/05/2020		Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
11/05/2020	18, Chemin Mon Plaisir	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
03/07/2020	37, Rue Edmond Guyaux	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
12/07/2020	29, Rue de la campagne	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
21/07/2020		Fourniture et Pose vanne fosse compteur
22/09/2020	7, rue du Terme	Terrassement pour manœuvre robinet de prise en charge
23/09/2020	22, rue du Terme	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
30/09/2020	6, rue de la campagne	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
07/10/2020	18, rue Saint Nicolas	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
Année 2021		
13/01/2021	Rue Michel Petitfrère	Réparation fuite branchement
15/01/2021	20, Rue Mon Plaisir	Réparation fuite branchement
15/01/2021	Ecole Primaire Rue Gaston Barré	Réparation fuite branchement
12/01/2021	6, Rue du Terme d'Hargnies	Réparation fuite branchement
19/01/2021	Rue des Rouges Voies	Réparation casse conduite
26/01/2021	11, Rue du Bac	Réparation fuite branchement
26/01/2021	Rue Michel Petitfrère	Réparation casse conduite
29/01/2021	Rue du Général Bertrand – Bâtiment Agricole	Réparation fuite branchement
11/02/2021	Rue du Général de Gaulle	Réparation fuite branchement
12/02/2021	9-17 Chemin d'Hargnies	Réparation fuite branchement
10/03/2021	2, Rue de la Dossière	Réparation fuite branchement
23/04/2021	7, Rue du Pont	Réparation fuite branchement
27/05/2021	RD 989	Réparation fuite branchement
01/06/2021	9, Rue du Bac	Réparation fuite branchement
13/08/2021	31, Rue Joliot Curie	Réparation fuite branchement
24/08/2021	9, Rue de Rognaque	Réparation fuite branchement

09/12/2021	43, Rue Gaston Barré	Réparation fuite branchement
15/12/2021	Adresse non renseignée	Réparation fuite branchement
17/12/2021	Adresse non renseignée	Réparation fuite branchement
Année 2022		
Janvier 2022	51, Rue Gaston Barré	Réparation de conduite
Janvier 2022	43, Rue Gaston Barré	Réparation de conduite
Janvier 2022	Chemin d'Hargnies	Réparation de conduite
Janvier 2022	Rue Gaston Barré (Pâture)	Réparation de conduite
12/01/2022	Rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
13/01/2022	15-17 et 19 rue du 8 mai 1945	Réparation fuite branchement
18/01/2022	Non Renseignée	Réparation fuite branchement
19/01/2022	Rue du Clos Baudoin	Réparation de conduite
26/01/2022	37, Rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
01/02/2022	Diverses rues	Réparation de conduite
09/02/2022	64, Rue Edmond Guyaux	Réparation de conduite
17/02/2022	43, Rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
25/02/2022	45 et 47 Rue Edmond Guyaux	Réparation de fuite branchement
04/03/2022	Diverses rues	Réparation de conduite
06/04/2022	Non Renseignée	Réparation de fuite branchement
07/04/2022	RD 989	Réparation de conduite
10/05/2022	6, Rue du Rivage	Réparation de conduite
16/05/2022	Rue de la Dossière	Réparation fuite branchement
31/05/2022	Rue de la Dossière	Réparation fuite branchement
08/08/2022	18, Rue du Terne d'Hargnies	Réparation fuite branchement
08/08/2022	4, Rue Clos Bauduin	Réparation fuite branchement

20/10/2022	37, Rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
24/10/2022	Rue du Clos Baudoin (Maternelle)	Réparation fuite branchement

➤ **Les communes en délégation**

Fromelennes

Adresse	Description
Année 2020	
Rue du poteau	Réparation fuite sur branchement
39 rue du poteau	Réparation fuite sur branchement
37 rue Linard	Réparation fuite sur branchement
Année 2021	
58, Rue Linard	Réparation fuite sur branchement
59, Rue du Poteau	Réparation fuite sur branchement
5, Rue de la Manufacture	Réparation fuite sur branchement
87, Rue Linard	Réparation fuite sur branchement
35, Route de Fromelennes	Réparation fuite sur branchement
13, Rue Linard	Réparation conduite
Année 2022	
7, Rue du Poteau	Réparation fuite branchement
53, Rue du Poteau	Réparation conduite

Chooz

Adresse	Description
Année 2020	
30, rue des Tilleuls	Réparation fuite sur branchement
Année 2021	

17, Rue des Tilleuls	Réparation fuite sur branchement
Année 2022	
11, rue des Tilleuls	Réparation fuite branchement
Rue François Mitterrand	Réparation fuite branchement

Fumay

Adresse	Description
Année 2020	
Avenue Jean Jaurès	Réparation fuite sur branchement
11, Rue Lambert Malcotte	Réparation fuite sur branchement
91, Rue de Bel Air	Réparation fuite sur branchement
101, rue de Bel Air	Réparation fuite sur branchement
306, rue du 8 Mai 1945	Réparation fuite sur branchement
192, Allée des Pommiers	Réparation fuite sur branchement
187, Place Aristide Briand	Réparation fuite sur branchement
Rue Albert Thomas	Réparation fuite sur branchement
14, allée des Platanes	Réparation fuite sur branchement
ZAC de Charnois (brt préfatec)	Réparation fuite sur branchement
61, rue des Genets	Réparation fuite sur branchement
Zac de Charnois ets face centre de tri	Réparation fuite sur branchement
31, rue de la Céramique	Réparation fuite sur branchement
Rue Jean-Baptiste Clément	Réparation casse conduite (30/03/2020)
Rue Jean-Baptiste Clément	Réparation casse conduite (22/04/2020)
160, Rue de la l'abattoir	Réparation casse conduite
Année 2021	

Station pompage Rue Victor Hugo	Réparation fuite sur branchement
327, Rue de la Céramique	Réparation fuite sur branchement
Rue des Douaires	Réparation fuite sur branchement
9, Rue Méhul	Réparation fuite sur branchement
141, Rue Eugène Renard	Réparation fuite sur branchement
187, Rue Bauduin Petit	Réparation fuite sur branchement
Rue du Stade	Réparation fuite sur branchement
161, Rue Bauduin Petit	Réparation fuite sur branchement
131, Allée des Genêts	Réparation fuite sur branchement
13, Rue Méhul	Réparation casse conduite
454, Rue Victor Hugo	Réparation casse conduite
570, Rue Victor Hugo	Réparation casse conduite
Année 2022	
Non renseignée	Réparation fuite branchement
12, Rue Bauduin Petit	Réparation casse conduite
Rue E.Renard/Méhul	Réparation fuite branchement
58, Quai des Camélites	Réparation fuite branchement
59, Allée des Pommiers	Réparation fuite branchement
Rue de la Paix	Réparation casse conduite
24, Rue de Potay	Réparation fuite branchement
96, Allée des Églantiers	Réparation fuite branchement
60, Rue des Genêts	Réparation fuite branchement
41, Rue Jean Baptiste Clément	Réparation fuite branchement
19, Rue de l'église	Réparation fuite branchement
144, Rue Paul Plançon	Réparation fuite branchement

Givet

Adresse	Description
Année 2020	
11, rue Saint Hilaire	Réparation fuite sur branchement
8, rue Gambetta	Réparation fuite sur branchement
11, rue Gambetta	Réparation fuite sur branchement
64, route de Bon Secours	Réparation fuite sur branchement
36, rue du Moulin Boreux	Réparation fuite sur branchement
Rue Moulin Boreux	Réparation fuite sur branchement
14, rue de la Praisle	Réparation fuite sur branchement
7, rue Verlaine	Réparation fuite sur branchement
15, rue Gambetta	Réparation fuite sur branchement
42, rue André Bouzy	Réparation fuite sur branchement
6, rue Clémenceau	Réparation casse conduite
Route de Philippeville	Réparation casse conduite
19, route de Philippeville	Réparation casse conduite
Rue des Tourterelles	Réparation casse conduite
Année 2021	
13, rue Boonaert	Réparation fuite branchement
4, rue Mon Plaisir	Réparation fuite branchement
16, chemin Saint Roch	Réparation fuite branchement
Rue des Estivants de Braux	Réparation fuite branchement
4, Rue du Lieutenant Colonel André Thomas	Réparation fuite branchement
13, Quai des Héros de la Résistance	Réparation fuite branchement
15, Rue Alphonse Boonaert	Réparation fuite branchement

5, Quai Dervaux	Réparation fuite branchement
7, Quai de la Houille	Réparation fuite branchement
12, Rue de l'Abbé Fernand Nollevalle	Réparation fuite branchement
111, Allée des Mésanges	Réparation fuite branchement
14, Quai de Rancennes	Réparation fuite branchement
149, Allée des Fauvettes	Réparation fuite branchement
Fort de Charlemont	Réparation fuite conduite
454, Rue des Mésanges	Réparation fuite conduite
Année 2022	
Porte de Rancennes	Réparation casse conduite
45, Route de Philippeville	Réparation casse conduite
Rue de Mon Bijou	Réparation fuite branchement
4, Rue de la Marck	Réparation fuite branchement
25, Rue de la Praisle	Réparation fuite branchement
13, Impasse Arthur Marchand	Réparation fuite branchement
8, Rue Gambetta	Réparation fuite branchement
10, Rue Gambetta	Réparation fuite branchement
1, Rue de la Famenne	Réparation fuite branchement

Haybes

Adresse	Description
Année 2020	
43, chemin de l'espérance	Réparation fuite sur branchement
40, rue Saint Louis	Réparation fuite sur branchement
11, chemin Braille	Réparation fuite sur branchement
40, rue Saint Louis	Réparation fuite sur branchement

46, rue Mme de Cormont	Réparation fuite sur branchement
53, rue de l'espérance	Réparation fuite sur branchement
43, rue de l'espérance	Réparation casse conduite
105, rue Saint Louis	Réparation casse conduite
117, rue Saint Louis	Réparation casse conduite
Année 2021	
28, Rue Saint Louis	Réparation fuite sur branchement
53, Rue du Bois Saint Laurent	Réparation fuite sur branchement
5, Rue Pierre Curie	Réparation fuite sur branchement
19, Rue des Mésanges (ZA)	Réparation fuite sur branchement
Rue des Zivages	Réparation fuite sur branchement
4, Citée de l'Espérance	Réparation fuite sur branchement
33, Rue Mme de Cormont	Réparation casse conduite
46, Rue Saint Louis	Réparation casse conduite
56, Rue Saint Louis	Réparation casse conduite
Rue Mme de Cormont	Réparation casse conduite
Année 2022	
38, Rue Saint Louis	Réparation casse conduite
6, Rue Saint Louis	Réparation fuite branchement
14, Rue Saint Louis	Réparation fuite branchement

Rancennes-Charnois

Adresse	Description
Année 2020	
Absence de fuite	
Année 2021	

6, lotissement de la Doreenne	Réparation fuite branchement
Année 2022	
27, Rue Grande	Réparation casse conduite
Le Village	Réparation casse conduite
Grand Rue (Pâture)	Réparation casse conduite

Revin

Adresse	Description
Année 2020	
381, avenue d'orzy	Mise à niveau BAC
15, rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement
33, Avenue Jean Baptiste Clément	Réparation fuite sur branchement
1170, Avenue du vieux chêne	Réparation fuite sur branchement
716, Avenue d'orzy	Réparation fuite sur branchement
626, rue jean macé	Réparation fuite sur branchement
21, rue Fernand Sueur	Réparation fuite sur branchement
1409, rue Jean Macé	Réparation fuite sur branchement
1067, Avenue d'Orzy	Réparation fuite sur branchement
99, rue Léon Blum	Réparation fuite sur branchement
408, rue du Commandant Pérot	Réparation fuite sur branchement
26, rue Eva Thomé	Réparation fuite sur branchement
6, rue Saint Jean	Réparation fuite sur branchement
415, rue de la Roche des Diales	Réparation fuite sur branchement
2, avenue Danton	Réparation fuite sur branchement
850, avenue d'Orzy	Réparation fuite sur branchement
465, rue Jean Macé	Réparation fuite sur branchement

15, rue Ledru Rollin	Remplacement fosse compteur suite fuite
Rue Joliot Curie	Réparation casse conduite
716 Avenue d'orzy	Réparation casse conduite
1130, chemin du vieux chêne	Réparation casse conduite
Départementale D1 (entre orzy et revin)	Réparation casse conduite
Année 2021	
23, Rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement
4, Avenue Calmette	Réparation fuite sur branchement
4, Rue Georges Mandel	Réparation fuite sur branchement
626, Rue Jean Macé	Réparation fuite sur branchement
18, Rue Eva Thomé	Réparation fuite sur branchement
346, Rue Cdt PEROT	Réparation fuite sur branchement
6, Avenue des Fougères	Réparation fuite sur branchement
11, Rue Marx DORMOY	Réparation fuite sur branchement
12, Rue Marguerite Fontaine	Réparation fuite sur branchement
6, Rue Voltaire	Réparation fuite sur branchement
4a, Rue Paul Minck	Réparation fuite sur branchement
10, Rue Roger Salengro	Réparation fuite sur branchement
4, Rue Georges Mandel	Réparation fuite sur branchement
11, Rue Jaquemart	Réparation fuite sur branchement
3, Avenue du Stade	Réparation fuite sur branchement
11, Place de la République	Réparation fuite sur branchement
Rue Etienne Dolet	Réparation fuite sur branchement
15, Rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement
23, Rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement

21, Rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement
9, Rue Charles de Gaulle	Réparation fuite sur branchement
15, Rue des Martyrs	Réparation fuite sur branchement
6, Rue Michelet	Réparation casse conduite
18, Avenue d'Orzy	Réparation casse conduite
1206, Avenue d'Orzy	Réparation casse conduite
36, Rue Paul Bert	Réparation casse conduite
4, Avenue des Fougères	Réparation casse conduite
846, Rue Waldeck Rousseau	Réparation casse conduite
30, Avenue de la Forêt	Réparation casse conduite
Avenue de la Forêt	Réparation casse conduite
770, Avenue d'Orzy	Réparation casse conduite
901, Rue Waldeck Rousseau	Réparation casse conduite
Année 2022	
Immeuble Pierre Roux	Réparation casse conduite
415, Rue Jean Moulin	Réparation casse conduite
Rue V.Auriol/Lot des Prairies	Réparation casse conduite
Rue Léon Blum/Gaston Delcourt	Réparation casse conduite
30, Avenue de la Forêt	Réparation casse conduite
5, Rue Georges Mandel	Réparation fuite branchement
5, Impasse Fleurie	Réparation fuite branchement
77, Rue Jean Macé	Réparation fuite branchement
20, Rue de la Promenade	Réparation fuite branchement
27, Rue Jean Macé	Réparation fuite branchement
22, Ruelle des Pêcheurs	Réparation fuite branchement

14, Rue Henri Dunaimé	Réparation fuite branchement
14 et 18 Rue Etienne Dolet	Réparation fuite branchement
37, Place Mirabeau	Réparation fuite branchement
332, Rue Jean Macé	Réparation fuite branchement
77, Rue Jean Macé	Réparation fuite branchement
350, Avenue Vincent Auriol	Réparation fuite branchement
57, Avenue Général de Gaulle	Réparation fuite branchement

Liste des réparations de fuites sur compteurs et accessoires

➤ Les communes en régie

Anchamps

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
Absence de fuites		
Année 2021		
22/04/2021	4, rue du Rivage	Réparation fuite compteur
Année 2022		
Absence de fuites		

Aubrives

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
27/02/2020	11, Impasse Claude Debussy	Réparation fuite compteur
28/02/2020	2, Impasse des Mussiats	Réparation fuite compteur
25/05/2020	16, Rue du Général Sarrail	Réparation fuite compteur
15/06/2020	29, Rue Devouge	Réparation fuite compteur
29/09/2020	32, Rue du Général Sarrail	Réparation fuite compteur
06/10/2020	26, Constant Wauton	Réparation fuite compteur
07/10/2020	10, Place de l'église	Réparation fuite compteur
Année 2021		
19/04/2021	18, Rue Francis Poulenc	Réparation fuite compteur
11/05/2021	32, Rue du Général Sarrail	Réparation fuite compteur
16/08/2021	Hôtel RN 8051	Réparation fuite compteur
17/08/2021		Réparation fuite compteur
02/12/2021	Rue de la Fontaine	Réparation fuite compteur
Année 2022		
07/01/2022	Non renseignée	Réparation fuite compteur
14/02/2022	Rue Francis Poulenc	Réparation fuite compteur
21/06/2022	Rue Francis Poulenc	Réparation fuite compteur

03/10/2022	17, Rue Maquois	Réparation fuite compteur
11/10/2022	26, Rue des Wallerons	Réparation fuite compteur
11/10/2022	Ferme Noël Rue de la Fontaine	Réparation fuite compteur
24/11/2022	25, Rue du Général Sarrail	Réparation fuite compteur
09/12/2022	3, Impasse Gabriel Faure	Réparation fuite compteur
13/12/2022	13, Impasse Claude Debussy	Réparation fuite compteur

Foishes

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
Absence de fuites sur compteur ou accessoires		
Année 2021		
13/04/2021	7, Rue François Mitterrand	Réparation fuite compteur
Année 2022		
18/10/2022	8, Place des Boucart	Réparation fuite compteur
18/10/2022	La Pierreuse – SPL des Boucart	Réparation fuite compteur
30/05/2022	3, Rue des Meunier	Réparation fuite compteur

Fépin

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
18/11/2020	5, Rue Gallieni	Réparation fuite compteur
Année 2021		
26/04/2021	5, Rue des Palissades	Réparation fuite compteur
23/06/2021	14, Rue François Mitterrand	Réparation fuite compteur
05/08/2021	19, Rue François Mitterrand	Réparation fuite compteur
Année 2022		
Absence de fuites		

Ham sur Meuse

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
22/06/2020	10, Rue Principale	Réparation fuite compteur
14/08/2020	Cimetière	Réparation fuite compteur
Année 2021		
25/08/2021	61, Rue Principale	Réparation fuite compteur
13/09/2021		Réparation fuite compteur
24/09/2021	26, Rue Culot	Réparation fuite compteur
Année 2022		
31/05/2022	Chez Mr Cailteux	Réparation fuite compteur
14/10/2022	119, Rue Principale	Réparation fuite compteur

Hargnies

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
13/05/2020	8, Rue des gros chênes	Réparation fuite compteur
16/06/2020	21, Place de Launet	Réparation fuite compteur
11/08/2020	1, Rue Chavée du curé	Réparation fuite compteur
Année 2021		
16/07/2021	3, Rue de la douane	Réparation fuite compteur
22/09/2021	2, Rue des Bigot	Réparation fuite compteur
Année 2022		
12/05/2022	79, Place de Launet	Réparation fuite compteur
04/08/2022	26, Rue des Wallerond	Réparation fuite compteur

Hierges

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
20/01/2020	Restaurant le Médiéval	Réparation fuite compteur
27/01/2020	1, Air des champs	Réparation fuite compteur
Année 2021		
06/04/2021	Rue de la Fontaine	Réparation fuite compteur
Année 2022		
Absence de fuites		

Landrichamps

Absence de fuites sur compteur en 2020 et 2021.

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2022		
14/01/2022	Non renseignée	Réparation fuite compteur
20/04/2022	3, Rue des Ardennes	Réparation fuite compteur
22/04/2022	Mme Bertonnaire	Réparation fuite compteur

Montigny sur Meuse

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
21/08/2020	42, rue du rivage	Réparation fuite compteur
18/11/2020	2, Rue de l'église	Réparation fuite compteur
Année 2021		
21/01/2021	6, Rue de l'église	Réparation fuite compteur
21/01/2021	42, Rue du Rivage	Réparation fuite compteur
Année 2022		
Absence de fuites		

Vireux-Molhain

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
26/06/2020	10, Rue de la Jussière	Réparation fuite compteur
21/09/2020	70, Rue Jean Moulin	Réparation fuite compteur
30/09/2020	51, Rue du Béchu	Réparation fuite compteur
13/10/2020	Rue de la Jussière	Réparation fuite compteur
15/12/2020	175, Avenue Roger Posty	Réparation fuite compteur
Année 2021		
28/05/2021	15, Rue de Charmont	Réparation fuite compteur
01/06/2021	50, Rue Carnot	Réparation fuite compteur
29/06/2021	Route de Najauge	Réparation fuite compteur
08/11/2021	13, Rue Pasteur	Réparation fuite compteur
08/11/2021	35, Rue de la Jussière	Réparation fuite compteur
12/11/2021	24, Route de Najauge	Réparation fuite compteur
30/12/2021	18, Place de Gaulle	Réparation fuite compteur
Année 2022		
03/05/2022	Non renseignée	Réparation fuite compteur
20/06/2022	145, Avenue Posty	Réparation fuite compteur
04/08/2022	5, rue de la Gare	Réparation fuite compteur
07/10/2022	Cimetière Rue de l'égalité	Réparation fuite compteur
14/10/2022	119, Rue de l'égalité	Réparation fuite compteur
02/11/2022	61, Rue de l'égalité	Réparation fuite compteur
24/11/2022	145, Avenue Roger Posty	Réparation fuite compteur
25/11/2022	Mairie	Réparation fuite compteur

Vireux-Wallerand

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
09/01/2020	31, Rue Edmond Guyaux	Réparation fuite compteur
29/01/2020	29, Rue du 8 Mai 1945	Réparation fuite compteur
04/03/2020	42, Rue du ridoux	Réparation fuite compteur
03/06/2020	Cimetière	Réparation fuite compteur
28/06/2020	26, Rue des Mésanges	Réparation fuite compteur
01/07/2020	41 bis rue de la campagne	Réparation fuite compteur
01/07/2020	15, Rue de la campagne	Réparation fuite compteur
06/07/2020	5, Rue de Prau	Réparation fuite compteur
03/08/2020	5, Rue des Bonniers	Réparation fuite compteur
14/08/2020	15, Rue de la campagne	Réparation fuite compteur
18/08/2020	32, place des tries	Réparation fuite compteur
31/08/2020	4, rue saint georges	Réparation fuite compteur
09/09/2020	17, rue du 8 mai 1945	Réparation fuite compteur
16/12/2020	10, Rue de la Brasserie	Réparation fuite compteur
Année 2021		
02/03/2021	5, Rue de la Dossière	Réparation fuite compteur

15/03/2021	1, Rue des Mésanges	Réparation fuite compteur
10/05/2021	79, Rue du Ridoux	Réparation fuite compteur
28/05/2021	4, Rue du Moulin Casin	Réparation fuite compteur
29/05/2021	74, Avenue du Général de Gaulle	Réparation fuite compteur
02/07/2021	2, Rue Saint Hubert	Réparation fuite compteur
18/08/2021	Cosec Rue de la Campagne	Réparation fuite compteur
25/08/2021	9, Rue du Rivage	Réparation fuite compteur
22/09/2021	2, Rue de Rognaque	Réparation fuite compteur
19/10/2021	Rue du Général de Gaulle	Réparation fuite compteur
08/11/2021	22, Rue Pierre Viénot	Réparation fuite compteur
30/11/2021	Rue Gaston Barré	Réparation fuite compteur
08/12/2021	7, Rue Mardouilleau	Réparation fuite compteur
Année 2022		
18/01/2022	Non renseignée	Réparation fuite compteur
17/08/2022	14, Rue Saint Roch	Réparation fuite compteur
25/11/2022	12, Rue de Rognaque	Réparation fuite compteur
28/11/2022	52, Rue Edmond Guyaux	Réparation fuite compteur
09/12/2022	57, Rue du 8 Mai 1945	Réparation fuite compteur

Liste des travaux neufs

Anchamps

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Installations des compteurs en radio relève. Remplacement du parc,
Remplacement masse filtrante,
Démarrage des travaux de télégestion sur le réservoir et la station de pompage

Année 2022

Extension réseau AEP rue du Clos Roland avec reprise de branchements

Aubrives-Foishes

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Démarrage du déploiement des compteurs en radio relève.
Basculement de l'ensemble des sites en télégestion.
Installation du système de traitement au Chlore Gazeux station de Méryvière.

Année 2022

- Déploiement des compteurs en radio relève
- Remplacement des échelles d'accès aux cuves Réservoir RN 51
- Remplacement réservoir de Maintien de pression Station de pompage de Méryvières.

Chooz

Année 2020

- 1) Extension de réseau sur 140 ml en PE DN 63 mm Rue du Moulin
- 2) Fourniture et pose de 10ml de canalisation DN 60 mm + 3 branchements AEP à la Gendarmerie

Année 2021

Pas de travaux neufs

Année 2022

- Création de branchement 54, rue du Baty
- Création de branchement rue de l'Hayaumet
- Création de branchement 58, rue du baty
- Création de branchement 14, chemin de Mission
- Création de branchement 22B, Chemin de Mission

- Renovation chlore gazeux usine

Fépin

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Installations des compteurs en radio relève. Remplacement du parc,
Démarrage des travaux de télégestion sur le réservoir et la station de pompage,

Année 2022

- Remplacement Pompe 1 surpresseur réservoir
- Remplacement réservoir maintien de pression surpresseur réservoir
- Remplacement armoire de Commande Surpresseur Réservoir
- Mise en service Analyseur de Chlore
- Mise en service télégestion station de pompage/réservoir
- Remplacement du compresseur d'oxydation

Fromelennes

Année 2020 (travaux déléguaire Veolia)

- 1) Renouvellement de branchement 39, rue du Poteau
- 2) Renouvellement de branchement 37, rue Linard

Année 2021

Etude rue du Poteau,

Année 2022

- -Démarrage des travaux conduite et branchements rue du Poteau tranche 1

Fumay

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Pas de travaux neufs

Année 2022

- Remplacement de poteau d'incendie rue du général de gaulle
- Remplacement de poteau d'incendie 592, rue Victor Hugo
- Remplacement de poteau d'incendie Camping de Fumay

- Remplacement réservoir anti-bélier station du trou Gigot
- Remplacement Pompe 3 trou Gigot
- Remplacement P2 pompe à vide trou Gigot
- Remplacement S4W trou Gigot
- Remplacement S4W usine route de Rocroi
- Installation Analyseur en continu distribution usine
- Analyse fonctionnelle de l'armoire de commande de l'usine route de Rocroi

Givet

Année 2020

- 1) Raccordement réseau + renouvellement de 16 branchements AEP rue Albert Héron
Renouvellement compteur production forage Moulin Boreux

Année 2021

Renouvellement de la conduite rue des 3 Pucelles

- 78 ml PE 63 16b
- 22 ml Fonte DN 40
- 59 ml fonte DN 80
- 2 vannes DN 40
- 1 vanne DN 80
- 2 purges
- 13 branchements,
- 5 regards

Recrutement Maitrise d'œuvre pour les travaux d'alimentation en eau potable,

Renouvellement compteur sortie réservoir du Mont d'haur DN 200 petit Givet

Renouvellement Variateur de Vitesse pompe 2 Station du Moulin Boreux

Année 2022

- Lancement des marchés pour les travaux rue Carpiaux et rue Boonaert
- Usine du Mont d'haur : Renouvellement du compresseur d'air, renouvellement de 10 vannes pneumatiques
- Station de reprise du PAGO : Renouvellement du réservoir anti-bélier
- Rénovation bâtiment de la prise d'eau Landrichamps
- Renouvellement débitmètre station de reprise Landrichamps

Ham sur Meuse

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Basculement de l'ensemble des sites en télégestion.

Année 2022

- Lancement des marchés pour les travaux sur le réseau
- Démarrage des travaux de réfection du surpresseur du réservoir.

Hargnies

Année 2020

- 1) Travaux de branchement AEP Rue des douanes

Année 2021

Modernisation station de pompage réfection de l'armoire de commande,
Remplacement réservoir de maintien de pression,
Remplacement masse filtrante,
Remplacement pompe de traitement,
Installation de transmetteurs de télégestion au réservoir et à la station,
Reprise complète de l'hydraulique du surpresseur / réservoir,
Remplacement du coffret de commande du surpresseur,
Remplacement du surpresseur,
Installation d'un analyseur de Chlore en continu
Installation d'un turbidimètre en continu
Installation d'un pH mètre en continu
Installations des compteurs en radiorelévé. Remplacement du parc

Année 2022

Pas de travaux neufs

Hierges

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Installations des compteurs en radiorelévé.
Démarrage des travaux de télégestion sur le réservoir et la station de reprise,

Année 2022

- Remplacement des pompes 1 et 2 de la station de reprise de l'aire des Champs
- Remplacement de l'hydraulique station de reprise
- Remplacement du réservoir de maintien de pression
- Remplacement des accessoires hydrauliques

Haybes

Année 2020 (travaux Délégataire)

- 1) Renouvellement de la télégestion route de Robinson
- 2) Renouvellement de branchement 53, rue de l'espérance
- 3) Renouvellement de branchement 46, rue Mme de Cormont

Année 2021

Renouvellement de la conduite rue Saint Louis

- 1407 ml de PE 16 b DE 140,
- 2 purges DN125/40
- 2 ventouses 125/40
- 2 vannes de 60
- 2 vannes de 80
- 2 vannes de 100
- 11 vannes de 125
- 925 ml de PE 19/25 16 B
- 57 regards
- 100 branchements

Etude diagnostic du génie civil du réservoir Madame de Cormont Bas

Année 2022

- Lancement du Marché concernant la réfection de l'étanchéité du réservoir Madame de CORMONT BAS

Landrichamps :

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Installations des compteurs en radio relève.

Démarrage des travaux de télégestion système radio réservoir/station de pompage/ station d'épuration,

Année 2022

- Pas de travaux neufs

Montigny sur Meuse :

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Installations des compteurs en radio relève.

Pose d'un compteur de sectorisation, recherche des conduites,

Rapport 2022 du 29.11.2023.docx

Année 2022

- Pas de travaux neufs

Rancennes-Charnois :

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Pas de travaux neufs Rancennes

Démarrage des travaux lotissement haut de Charnois et extension du réseau

Année 2022

Installation surpresseur Haut de Charnois

Renouvellement Débitmètre sur le réseau 95 route de Givet Rancennes

Renouvellement Débitmètre sur le réseau 33 route de Givet Rancennes

Revin

Année 2020

- 1) Renouvellement de 18 ml de réseau fonte DN 60 mm
- 2) Renouvellement d'un branchement plomb 18, rue Georges Sand

Pas de renouvellement Electromécanique

Renouvellement lot compteurs

Année 2021

Installation d'un transmetteur de télégestion pour le reporting du compteur de vente d'eau du Hameau de Saint Nicolas.

Sonde de puits usine de St Nicolas

Surpresseur bois Bryas

Clapet pompe à vide St Nicolas

Renouvellement lot compteurs

Année 2022

Renouvellement pompe de Lavage usine de St Nicolas

Renouvellement sonde chlore analyseur d'Orzy

Renouvellement lot compteurs

Vireux-Molhain

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Basculement de l'ensemble des sites en télégestion.

Remplacement alimentation automate station de pompage,

Renouvellement réseau tranche 1 rue du Béchu liaison réservoir/ lotissement,

- 385 ml PE 250 16 B
- Raccordement au réservoir DE 250 PE/ DE 244 AC
- Raccordement Montigny DE 250 PE /100 fonte
- Pose d'une vanne DN 250
- Pose d'une ventouse gros débit 250/100 triple fonctions
- Pose d'une vanne de 100.

Démarrage tranche 2 rue du Béchu, liaison Mont Vireux Camps Romain/ vanne rue du Béchu / Rue des Trieux/ Rue de la Chapelle.

Extension de réseau Jussière

- 140 ml PE 63 16 bars
- 4 branchements
- 4 regards
- 2 vannes DN 60
- Une purge
- Une ventouse

Année 2022

Renouvellement réseau tranche 2 rue du Béchu liaison Camps Romain / vanne rue du Béchu 400 ml I PE 225 16 B

- Raccordement de la rue du Trieux 100 ft, rue de la Chapelle 150 ft, rue du Béchu 244 AC, Stabilisateur camps Romain 244 AC
- Pose d'une vanne DN 250
- Pose de deux ventouses gros débit 200/100 triple fonctions
- Pose d'une vanne dn 100.
- Pose d'une vanne dn 150.
- Pose de 2 vannes dn 200
- Reprise et mise en conformité de 5 branchements
- Raccordement d'un poteau d'incendie
- Création de deux chambres pour les ventouses
-

-Lancement tranche 3 partie centrale rue du Béchu

- Remplacement batterie compteurs de sectorisation Rue de Charmont
- Remplacement batterie transmetteur de sectorisation Najauge/Hierges
- Remplacement capteur de pression Camps Romain stabilisateur
- Remplacement sonde de puits P1
- Remplacement sonde de bêche station de pompage et carte sortie automate.
- Remplacement et recalibrage sonde Chlore réservoir

Vireux-Wallerand

Année 2020

Pas de travaux neufs

Année 2021

Conduite rue du Terne d'Hargnies

Basculement de l'ensemble des sites en télégestion.

Renouvellement réseau rue de la Campagne

- 592 ml de conduite PE 125*11.4 PN16,
- 456 ml de conduite PE 19/25 PN 16,
- 210 ml de conduite PE 53.6/63 PN 16,
- 10 vannes de 100
- 1 purge
- 48 branchements
- 29 regards

Renouvellement pompe de traitement,

Renouvellement pompe 3 et pompe 4 forage 3,

Renouvellement hydraulique forage 3,

Renouvellement armoire de commande station de pompage,

Installation d'un traitement au chlore gazeux avec système d'eau motrice au réservoir,

Installation d'un analyseur de chlore en continu au réservoir

Installation d'un pH mètre en continu au réservoir

Remplacement de l'armoire de commande au réservoir

Remplacement du transmetteur de télégestion à la station de pompage.

Année 2022

- Renouvellement du réservoir Anti bélier à la station de pompage

Nombre d'anomalies relevées par le système de télégestion

Installation	Nombre d'alarmes		
	2020	2021	2022
Anchamps – Pompage	0	0	36
Aubrives - Pompage	15	24	30
Aubrives - Réservoir		67	201
Aubrives - Sectorisation Chemin SNCF		6	6
Aubrives - Sectorisation Mairie		6	15
Aubrives - Surpresseur		9	12
Fépin – Pompage	0	0	203
Fépin – Réservoir	0	0	169
Foishes - Réservoir		100	21
Foishes – Secto Géserie	0	0	12
Fumay – Pompage			81
Fumay – Réalimentation			24
Fumay – Secto Vieux Fumay Gendarmerie			3
Ham-sur-Meuse - Pompage		3	27
Ham-sur-Meuse - Réservoir		30	14
Hargnies - Pompage		139	124
Vireux-Molhain - Pompage	13	42	36
Vireux-Molhain - Réservoir	22	96	28
Vireux-Molhain - Sectorisation Camp des Romains		21	6
Vireux-Molhain - Sectorisation Hierges Najauge		6	25
Vireux-Molhain - Sectorisation Rue de Charmont		68	30
Vireux-Molhain - Sectorisation Rue de la Stree		2	11
Vireux-Molhain - Sectorisation ZA Chemin du Herdal		3	10
Vireux-Wallerand - Pompage	53	43	36
Vireux-Wallerand - Réservoir	42	28	25
		221 (défauts communication)	
Totaux	145	914	1185

Nombre d'interventions ou de tournées sur les usines 2022

Année 2022				
	Total interventions	Total Clientèle/autres	Usines	Réseau
ANCHAMPS	62	35	18	5
AUBRIVES	0	129	79	35
FOISCHES	0	6	24	4
FROMELENNES	30	26	4	
CHOOZ	119	113	6	
FEPIN	0	20	40	6
FUMAY	122	115	48	23
GIVET	325	325		
HAM SUR MEUSE	0	32	52	5
HARGNIES	0	10	87	4
HAYBES	45	45		
HIERGES	0	11	26	13
LANDRICHAMPS	0	36	47	3
MONTIGNY SUR MEUSE	0	1	1	6
RANCENNES-CHARNOIS	107	102	5	
REVIN	306	299	7	
VIREUX MOLHAIN	0	90	88	45
VIREUX WALLERAND	0	26	84	55

IV- La performance et l'efficacité opérationnelle du service

1- La qualité de l'eau

La qualité de l'eau distribuée constitue l'enjeu prioritaire de performance des services.

Commune	Mesure de Chlore en continu			Nombre de mesure d'autocontrôle			Taux de conformité Bactériologique			Taux de conformité physico-chimique		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
ANCHAMPS	Non	Non	Non	36	12	12	100%	100%	100%	100%	100%	100%
AUBRIVES	Oui	Oui	Oui	55	26	24	100%	100%	100%	100%	100%	100%
FOISCHES	Oui	Oui	Oui	34	26	12	100%	100%	100%	100%	100%	100%
FROMELENNES	Oui	Oui	Oui	0	0	9	100%	100%	100%	100%	100%	100%
CHOOZ	Oui	Oui	Oui	40	40	8	100%	100%	100%	100%	100%	100%
FEPIN	Non	Non	Oui	55	52	24	100%	100%	100%	100%	100	100%
FUMAY	Oui	Oui	Oui	16	16	12	100%	100%	100%	100%	83%	100%
GIVET	Oui	Oui	Oui	72	72	17	100%	100%	100%	100%	100%	100%
HAM SUR MEUSE	Non	Non	EC	55	52	24	100%	100%	100%	100%	83%	100%
HARGNIES	Non	Oui	Oui	60	24	24	100%	100%	100%	100%	100%	100%
HAYBES	Oui	Oui	Oui	48	48	8	100%	100%	100%	100%	100%	78%
HIERGES	Non	Non	EC	25	12	12	100%	100%	100%	100%	100%	100%
LANDRICHAMPS	Non	Oui	Oui	50	24	24	100%	100%	100%	100%	100%	100%
MONTIGNY SUR MEUSE	Oui	Oui	Oui	20	12	12	100%	100%	100%	100%	100%	100%
RANCENNES-CHARNOIS	Oui	Oui	Oui	24	24	8	100%	100%	100%	100%	100%	100%
REVIN	Oui	Oui	Oui	76	76	17	100%	100%	100%	100%	100%	100%
VIREUX MOLHAIN	Oui	Oui	Oui	36	12	12	100%	100%	100%	100%	100%	100%
VIREUX WALLERAND	Non	Oui	Oui	65	24	12	100%	100%	100%	100%	100%	100%



Eau potable

100.00 %

Conformité microbiologique de l'eau au robinet en 2022



Moyenne Département
98.3 %

Moyenne Région
98.7 %

Moyenne France
98.4 %



Eau potable

100.00 %

Conformité physico-chimique de l'eau au robinet en 2022



Moyenne Département
92 %

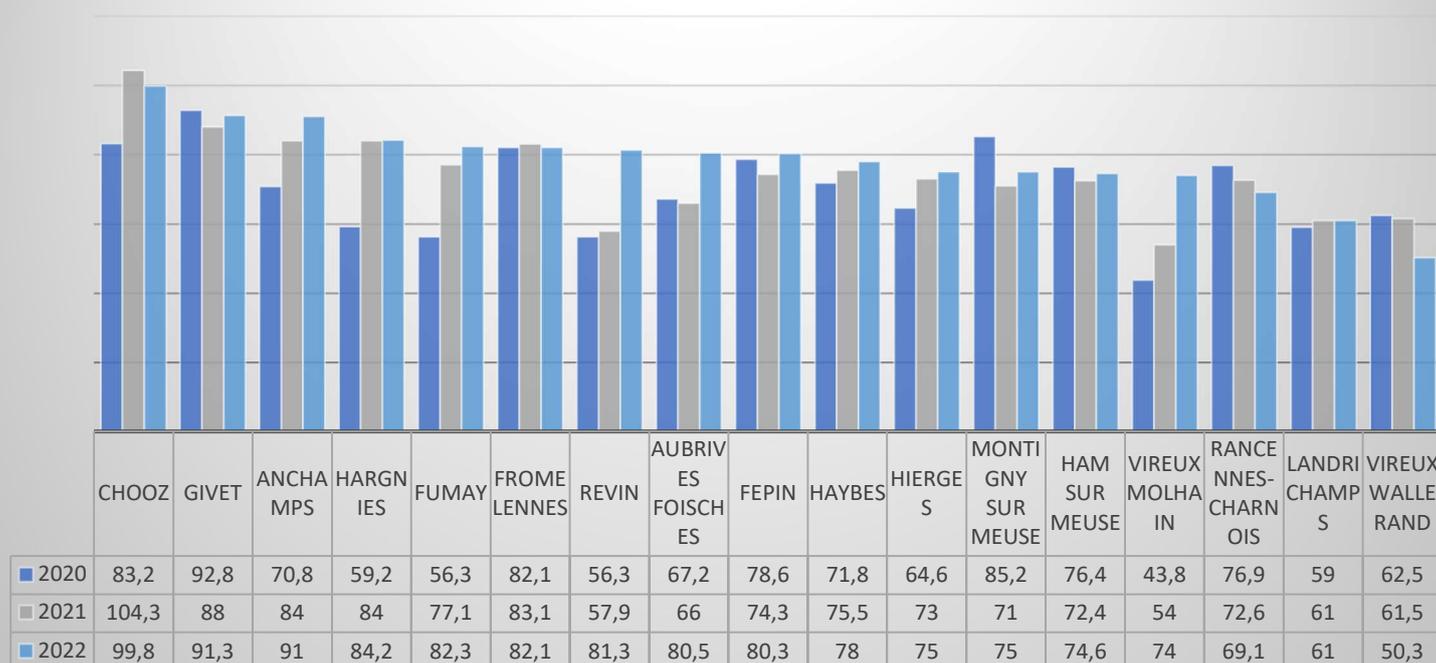
Moyenne Région
93.8 %

Moyenne France
96.1 %

2- Le rendement des réseaux

Commune	Rendement réseau (%)		
	2020	2021	2022
ANCHAMPS	70,8	84	91
AUBRIVES FOISCHES	67,2	66	80,5
CHOOZ	83,2	104,3	99,8
FEPIN	78,6	74,3	80,3
FROMELENNES	82,1	83,1	82,1
FUMAY	56,3	77,1	82,3
GIVET	92,8	88	91,3
HAM SUR MEUSE	76,4	72,4	74,6
HARGNIES	59,2	84	84,2
HAYBES	71,8	75,5	78
HIERGES	64,6	73	75
LANDRICHAMPS	59	61	61
MONTIGNY SUR MEUSE	85,2	71	75
RANCENNES-CHARNOIS	76,9	72,6	69,1
REVIN	56,3	57,9	81,3
VIREUX MOLHAIN	43,8	54	74
VIREUX WALLERAND	62,5	61,5	50,3

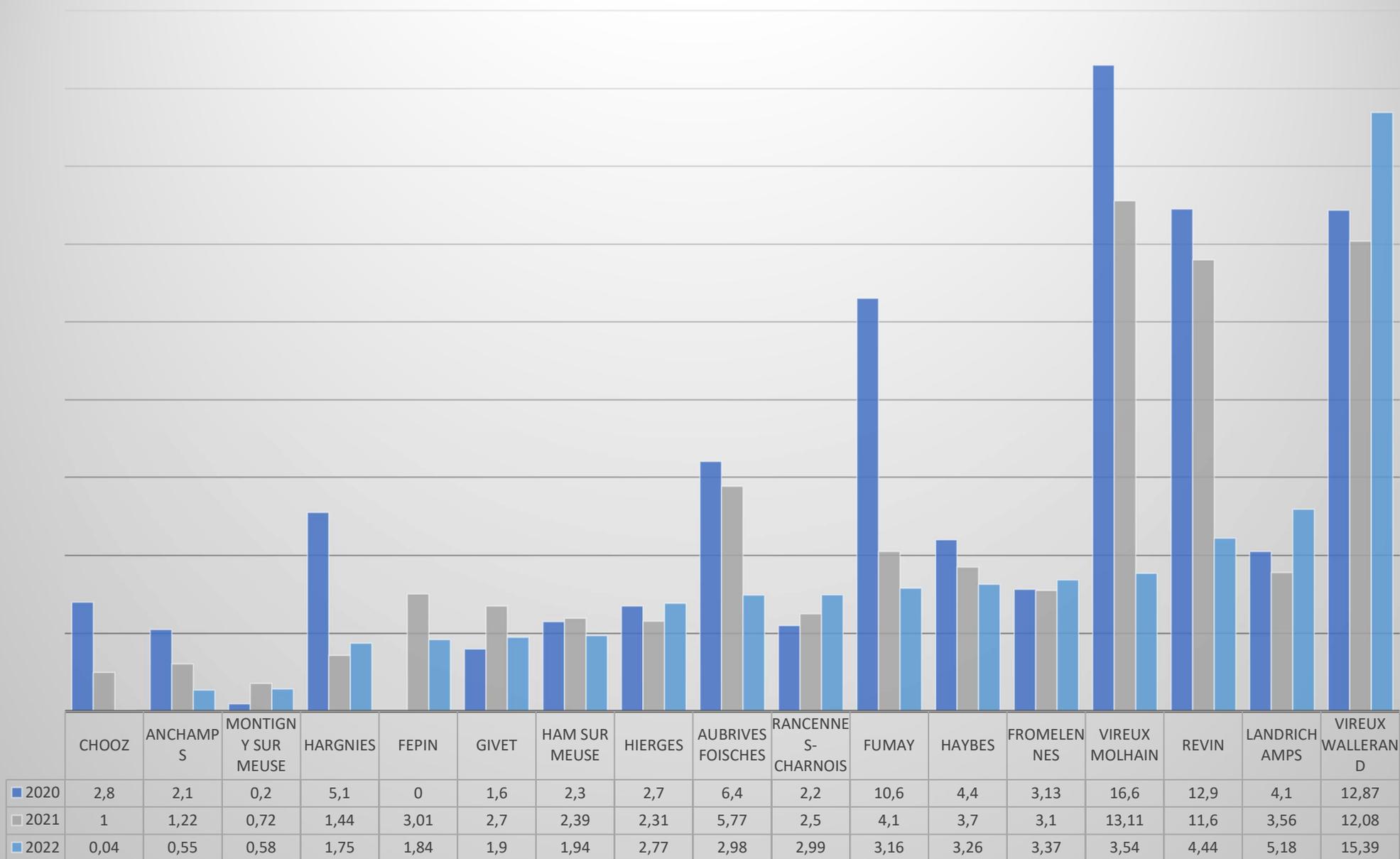
Évolution du rendement des réseaux



3- L'indice linéaire de perte

Commune	Indice linéaire de perte en m ³ /km/j		
	2020	2021	2022
CHOOZ	2,8	1	0,04
ANCHAMPS	2,1	1,22	0,55
MONTIGNY SUR MEUSE	0,2	0,72	0,58
HARGNIES	5,1	1,44	1,75
FEPIN	2,4	3,01	1,84
GIVET	1,6	2,7	1,9
HAM SUR MEUSE	2,3	2,39	1,94
HIERGES	2,7	2,31	2,77
AUBRIVES FOISCHES	6,4	5,77	2,98
RANCENNES-CHARNOIS	2,2	2,5	2,99
FUMAY	10,6	4,1	3,16
HAYBES	4,4	3,7	3,26
FROMELENNES	3,13	3,1	3,37
VIREUX MOLHAIN	16,6	13,11	3,54
REVIN	12,9	11,6	4,44
LANDRICHAMPS	4,1	3,56	5,18
VIREUX WALLERAND	12,87	12,08	15,39

Évolution de l'indice linéaire de perte en m3/km/j



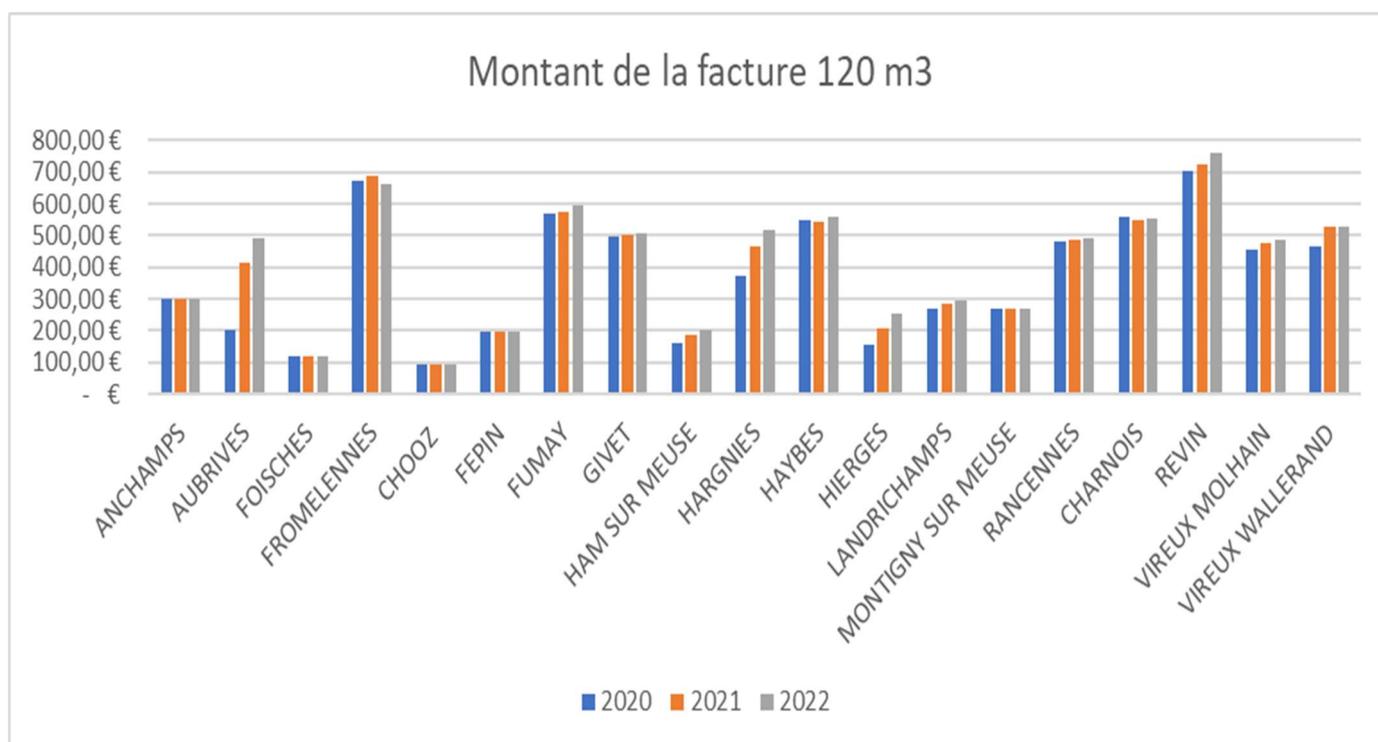
4- Le bilan énergétique

Communes	Consommation en Kw		
	2020	2021	2022
ANCHAMPS	5 486	5 185	8 606
AUBRIVES FOISCHES	83 165	74 278	64 796
FROMELENNES	1 518	Non renseigné	610
CHOOZ	114 092	104 961	105 143
FEPIN	18 271	25 492	8 263
FUMAY	234 520	183 607	125 514
GIVET	177 020	192 617	178 784
HAM SUR MEUSE	8 540	7 376	10 307
HARGNIES	15 600	13 200	14 823
HAYBES	81 451	82 371	74 445
HIERGES	7 290	7310	7 192
LANDRICHAMPS	2 553	2437	2 539
MONTIGNY SUR MEUSE	0	0	0
RANCENNES-CHARNOIS	33 660	26 740	25 851
REVIN	368 969	310 009	310 500
VIREUX MOLHAIN	177 175	162 782	79 614
VIREUX WALLERAND	116 260	109 938	105 371
Total	1 447 590	1 310 324	1 124 380

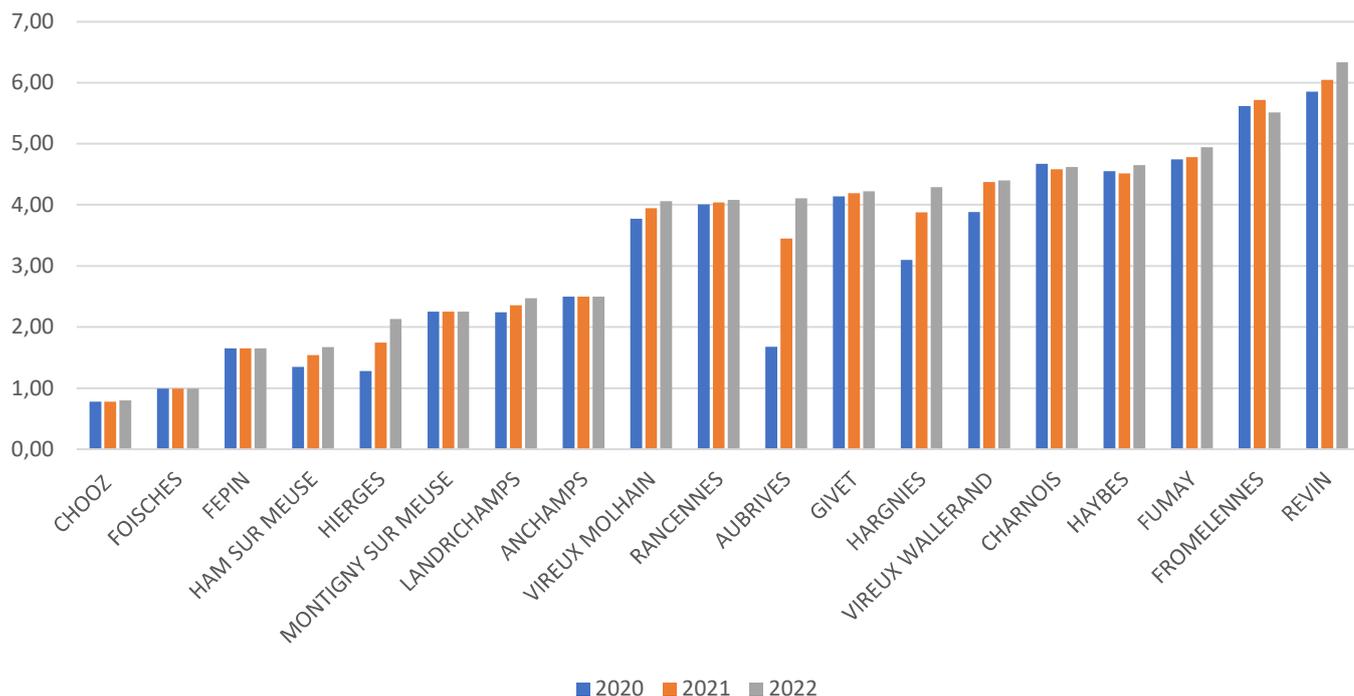
La facture 120 m3 :

Montant de la facture 120 m3 TTC							
	2020	2021	2022		2020	2021	2022
ANCHAMPS	300,55 €	300,55 €	300,55 €	ANCHAMPS	2,50 €	2,50 €	2,50 €
AUBRIVES	201,44 €	414,05 €	493,01 €	AUBRIVES	1,68 €	3,45 €	4,11 €
FOISCHES	118,58 €	118,58 €	118,58 €	FOISCHES	0,99 €	0,99 €	0,99 €
FROMELENNES	673,77 €	685,91 €	661,20 €	FROMELENNES	5,61 €	5,72 €	5,51 €
CHOOZ	94,02 €	93,60 €	96,00 €	CHOOZ	0,78 €	0,78 €	0,80 €
FEPIN	197,92 €	197,92 €	197,92 €	FEPIN	1,65 €	1,65 €	1,65 €
FUMAY	569,50 €	573,47 €	593,26 €	FUMAY	4,75 €	4,78 €	4,94 €
GIVET	496,39 €	503,12 €	506,55 €	GIVET	4,14 €	4,19 €	4,22 €
HAM SUR MEUSE	162,05 €	184,80 €	200,40 €	HAM SUR MEUSE	1,35 €	1,54 €	1,67 €
HARGNIES	371,54 €	465,48 €	514,66 €	HARGNIES	3,10 €	3,88 €	4,29 €
HAYBES	546,11 €	541,79 €	558,23 €	HAYBES	4,55 €	4,51 €	4,65 €
HIERGES	153,87 €	209,16 €	255,58 €	HIERGES	1,28 €	1,74 €	2,13 €
LANDRICHAMPS	269,03 €	282,72 €	296,70 €	LANDRICHAMPS	2,24 €	2,36 €	2,47 €
MONTIGNY SUR MEUSE	269,66 €	269,66 €	269,66 €	MONTIGNY SUR MEUSE	2,25 €	2,25 €	2,25 €
RANCENNES	480,60 €	484,52 €	489,98 €	RANCENNES	4,01 €	4,04 €	4,08 €
CHARNOIS	560,43 €	549,79 €	554,14 €	CHARNOIS	4,67 €	4,58 €	4,62 €
REVIN	702,12 €	725,30 €	759,77 €	REVIN	5,85 €	6,04 €	6,33 €
VIREUX MOLHAIN	452,80 €	473,38 €	487,38 €	VIREUX MOLHAIN	3,77 €	3,94 €	4,06 €
VIREUX WALLERAND	466,16 €	524,98 €	527,88 €	VIREUX WALLERAND	3,88 €	4,37 €	4,40 €

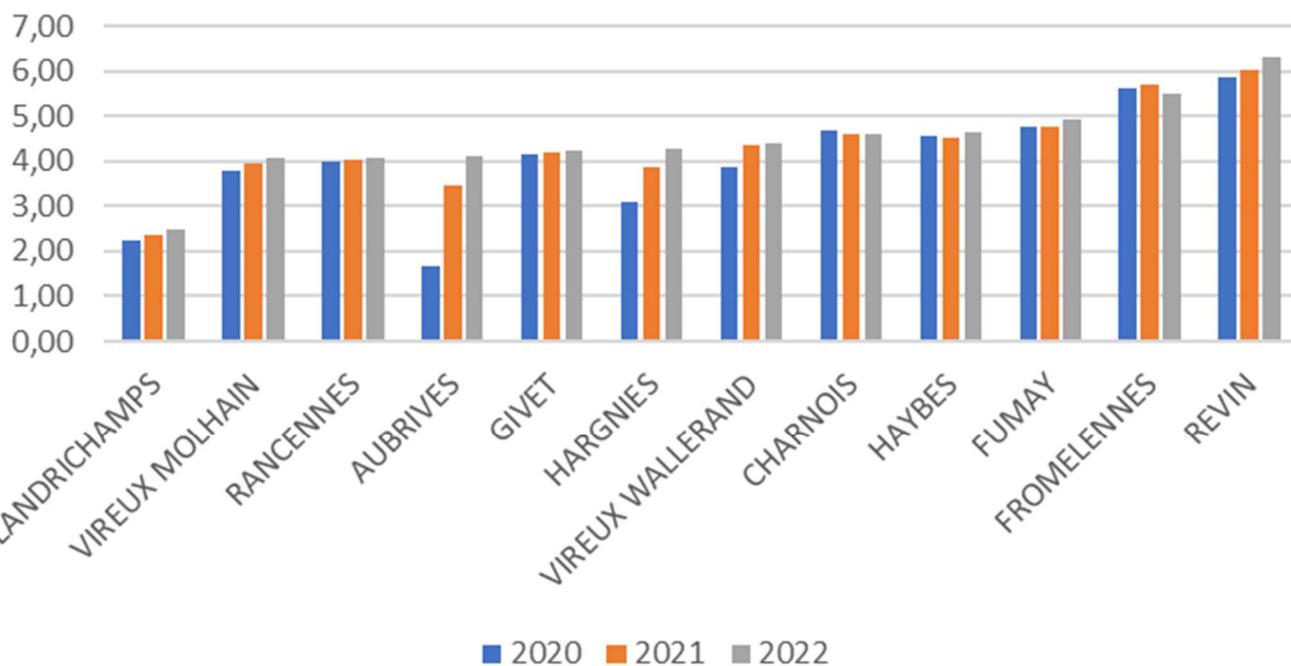
Fumay à partir du 01/08/2022 4,73 €/m3 ttc et 567,41 €



Prix du m3 pour une facture 120 m3 (ensemble des communes)



Prix du m3 (service eau et assainissement)



Actualité réglementaire 2022 :

Suites de la crise sanitaire

Les crises en cascades : pénurie et flambée des prix des matières premières et de l'énergie

Les crises successives affectant l'exécution des contrats de la commande publique depuis 2020 et en particulier la pénurie et la hausse des prix des matières premières et de l'énergie ont conduit le ministre de l'économie à solliciter l'avis du Conseil d'Etat sur les modifications des prix et tarifs des contrats de la commande publique et les conditions d'application de la théorie de l'imprévision.

Le Conseil d'Etat a rendu un avis le 15 septembre 2022 (avis n°405540) sur les possibilités de modification du prix ou des tarifs des contrats de la commande publique et sur les conditions d'application de la théorie de l'imprévision, rapidement complété par une circulaire du Premier Ministre en date du 29 septembre 2022 (n° 6374/SG) et par une fiche technique de la Direction des Affaires Juridiques de Bercy en date du 21 septembre 2022.

- Principes : Les parties peuvent convenir, pour faire face à une circonstance imprévisible, d'une modification des conditions financières ou de la durée des contrats de la commande publique. Cette exception au principe de l'intangibilité des prix reste régie par les principes établis de la commande publique. Les fondements suivants sont ainsi invocables au cas par cas :
- Les modifications rendues nécessaires par des circonstances imprévisibles (art. R. 2194-5 et R.3135-5 CCP);
 - Les modifications de faible montant (art. R. 2194-8 et R.3135-8 et - 9); - Différents remèdes à la situation résultant de circonstances imprévisibles :
 - Le contrat pourra être modifié en introduisant une clause de variation des prix ou de réexamen si le contrat n'en contenait pas ;
 - Il sera aussi possible de faire évoluer une clause existante qui se serait révélée insuffisante (modification d'un montant maximal, chacune, de 50% du montant du contrat initial) ;
 - Une convention d'indemnisation sur le fondement de la théorie de l'imprévision pourra être conclue entre les parties, sans être considérée comme une modification du contrat, de sorte qu'elle ne sera pas soumise aux conditions et limites posées par le code de la commande publique en matière de modification des contrats de la commande publique ;
 - Enfin et en cas de désaccord entre les parties, le juge pourra allouer une indemnité d'imprévision, qui sera également affranchie des règles relatives à la modification prévues dans le code de la commande publique.

Délestage de la consommation de gaz naturel et d'électricité

En sus de la hausse conséquente des prix de l'énergie, au cours des prochains hivers, des coupures de gaz et d'électricité pourraient se produire en raison du défaut d'approvisionnement en gaz et la tension sur la demande sur les services d'eau et d'assainissement, activités ne relevant pas des services prioritaires prévus par l'arrêté du 5 juillet 1990.

- Le décret n° 2022-495 du 7 avril 2022 (JO du 8 avril 2022) prévoit un mécanisme de délestage pour les consommateurs ayant une consommation supérieure à 5 GWh.
- Une instruction du Gouvernement du 16 septembre 2022 (publiée le 28 septembre 2022) a précisé les contours de l'organisation de la répartition et du délestage de la consommation de gaz naturel et d'électricité

- Enfin, une circulaire du Premier Ministre en date du 30 novembre 2022 a été transmise aux préfets afin de présenter les mesures de préparation et de gestion de crise en cas de survenue d'une mesure de délestage électrique programmée.

Par ailleurs, le décret n° 2022-1539 du 8 décembre 2022 (JO du 9 décembre 2022) relatif aux mesures d'urgence définies en application des articles L. 321-17-1 et L. 321-17-2 du code de l'énergie précise les pénalités financières applicables en cas de non-respect des modalités d'effacement électrique et précise les catégories de sites et installations exemptés de l'obligation d'effacement.

Services publics locaux

Compétences Eau et Assainissement

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite 3DS) entend favoriser l'association des communes et le maintien des syndicats infra-communautaires à la gouvernance des compétences "eau" et "assainissement". Ces dispositions tendent à faciliter le financement de ces deux compétences par les communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP).

- Maintien du transfert de compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines aux communautés de communes d'ici à 2026, sauf délibération contraire.

Toutefois, la loi 3DS prévoit que "les syndicats compétents en matière d'eau, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales urbaines ou dans l'une de ces matières, inclus en totalité dans le périmètre d'une communauté de communes exerçant à titre obligatoire les compétences eau et assainissement à partir du 1er janvier 2026, sont maintenus par la voie de la délégation", après 2026, "sauf si la communauté de communes délibère contre ce maintien".

Par ailleurs, avant le transfert des compétences, les communautés de communes et les communes qui les composent devront organiser un débat sur la tarification des services publics de l'eau et de l'assainissement ainsi que sur les investissements liés aux compétences transférées. Après ce débat, une convention pourra lier la communauté de communes et les communes sur la tarification et sur les orientations de la politique d'investissement pour la gestion des eaux.

- Création de nouvelles exceptions à l'interdiction de subventionner les services publics industriels et commerciaux explicitement relatives aux EPCI

La loi 3DS concrétise et simplifie la possibilité d'abonder le budget annexe par le budget général en introduisant la possibilité nouvelle de pouvoir utiliser le budget général pour financer les services eau et assainissement, notamment :

- lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements importants qui ne peuvent être financés sans une augmentation excessive des tarifs (sans faire dorénavant mention du faible nombre d'usagers) ; ou
 - lors de la période d'harmonisation des tarifications de l'eau et de l'assainissement, après le transfert de compétence à l'EPCI-FP.
- Contrôle des raccordements des eaux pluviales urbaines renforcé
 - L'article 63 de la loi Climat et Résilience fixe, pour l'ensemble des territoires, les modalités de contrôle du raccordement au réseau d'assainissement public et rend obligatoire, sur les territoires où les rejets d'eaux usées et pluviales ont une incidence sur la qualité de l'eau pour les épreuves olympiques de nage libre et de triathlon en Seine, l'établissement d'un diagnostic du raccordement au réseau public d'assainissement au moment de la vente d'un bien immobilier. La loi 3DS renforce cette disposition en précisant les modalités avec lesquelles le service de gestion des eaux pluviales urbaines peut assurer le contrôle du raccordement des immeubles au réseau public de collecte des eaux pluviales.

- Le préfet coordonnateur en lien direct avec les agences de l'eau
 - La loi 3DS introduit une modification concernant les agences de l'eau et leur présidence. Jusqu'ici les présidents des conseils d'administration des agences de l'eau étaient désignés par décret du président de la République. Désormais les six agences de l'eau auront pour président du conseil d'administration, le préfet coordonnateur du bassin.

Résilience des réseaux

En application de la loi du 22 août 2021 climat et résilience, le décret 2022-1077 du 28 juillet 2022 (JO du 30 juillet 2022) précise le champ d'application du dispositif prévu à l'article L. 732-2-1 du code de la sécurité intérieure visant à améliorer la résilience des réseaux aux risques naturels, de même que les prescriptions pouvant être faites par les préfets dans ce cadre.

- Les exploitants de services ou réseaux essentiels à la population (eau potable, assainissement, électricité, gaz, réseaux de télécommunication) situés dans les territoires présentant une exposition à un risque naturel important peuvent ainsi être enjoins par arrêté préfectoral à établir certains documents afin d'anticiper la gestion en cas de crise et favoriser un retour rapide à la normale. Ces documents sont composés d'un diagnostic des vulnérabilités des ouvrages face aux risques naturels, des mesures de crise à mettre en place pour prévenir les dégâts causés aux ouvrages et d'assurer un service minimum, les procédures de remise en état du réseau après la survenance de l'aléa, et un programme des investissements prioritaires pour améliorer la résilience des services.
- Ce décret impose une "prise en compte dans les cahiers des charges" des obligations prévues dans ce cadre (article R.732-5 du Code de la sécurité intérieure).
- Le Décret n°2022-1385 du 31 octobre 2022 précise quant à lui que le préfet de département est l'autorité compétente de l'Etat désignée à l'article L. 732-2-1 du code de la sécurité intérieure pouvant demander aux exploitants de services ou réseaux essentiels à la population d'identifier leurs vulnérabilités face aux événements naturels de grande ampleur dans le but que leur gestion en période de crise soit anticipée, qu'un service minimal répondant aux besoins essentiels de la population soit assuré pendant la durée de la crise et qu'un retour rapide à un fonctionnement normal soit favorisé.

Résilience des territoires et sécurité civile

Le décret 2022-907 du 20 juin 2022 (JO du 21 juin 2022) précise les modalités de réalisation et de mise en œuvre des plans communaux (PCS) et intercommunaux de sauvegarde (PICS). Ce texte fait suite à la loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile qui impose la création des PICS dans les établissements publics à coopération intercommunale (EPCI) dont au moins une commune est soumise à PCS.

Ce nouveau décret vient préciser les critères qui imposent la réalisation d'un PCS pour les communes exposées à des risques spécifiques tels que les risques sismiques, volcaniques, cycloniques, d'inondation ou d'incendie de forêt. Il précise le contenu des plans et l'articulation du PICS avec les PCS sur plusieurs aspects : la mutualisation des moyens nécessaires à la gestion de crise, l'accompagnement de l'intercommunalité dans les événements impactant les communes membres.

Le Décret n° 2022-1532 du 8 décembre 2022 (JO du 9 décembre 2022) précise l'obligation de réaliser un exercice pour les communes et les établissements de coopération intercommunales à fiscalité propre soumis à l'obligation d'élaborer plan communal de sauvegarde (PCS) et un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) et détaille par ailleurs les modalités à mettre en œuvre par les collectivités concernées.

Il détaille, par ailleurs, les mesures relatives à l'élaboration d'un exercice ainsi que les modalités relatives à la participation de la population lorsqu'un exercice est organisé soit par la commune, soit par l'intercommunalité, soit par participation à un exercice organisé par le préfet de département.

Enfin, il établit les mesures relatives à l'élaboration du retour d'expérience.

Le décret n° 2022-1406 du 4 novembre 2022 (JO du 6 novembre 2022) précise le contenu du rapport du mandataire prévu par l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales au sein des instances d'une EPL à compter de 2023. Ce rapport a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant une information complète sur l'entreprise, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle à travers un certain nombre d'informations telles que :

- une présentation de la société d'économie mixte rappelant son historique, son objet social, ses domaines d'activité, l'adresse de son siège social, le nombre de ses salariés, la répartition de son capital, l'organisation de sa gouvernance, les noms du président, du directeur général et des administrateurs, en identifiant ceux qui représentent la collectivité territoriale ou le groupement actionnaire, les principales activités et opérations de l'année écoulée en identifiant celles qui concernent la collectivité territoriale ou le groupement actionnaire et ses perspectives de développement ;
- bilan de la gouvernance des élus précisant le nombre et la date des conseils d'administration ou de surveillance et des assemblées générales, le taux de présence des représentants de la collectivité territoriale ou du groupement actionnaire à chaque instance.
- éléments de rémunération, fixes, variables et exceptionnels, ainsi que les avantages en nature accordés aux représentants de la collectivité territoriale ou du groupement ainsi qu'aux mandataires sociaux.

Expérimentation de contributions fiscalisées de leurs membres aux établissements publics territoriaux de bassin

Le décret n° 2022-1251 du 23 septembre 2022 (JO du 24 septembre 2022) pris pour l'application de l'article 34 de la loi du 21 février 2022 dite « 3DS », précise le périmètre géographique de l'expérimentation d'un financement de la prévention des inondations par les établissements publics territoriaux de bassin via l'instauration de contributions fiscalisées en remplacement, en tout ou partie, de la contribution budgétaire versée par leurs membres. Ainsi, la liste des bassins dans lesquels cette expérimentation est autorisée est définie comme suit :

- l'Escaut, la Somme et les cours d'eau côtiers de la Manche et de la mer du Nord ;
- la Meuse ;
- la Sambre ;
- le Rhin ;
- la Seine et les cours d'eau côtiers normands ;
- la Loire, les cours d'eau côtiers vendéens et bretons ;
- le Rhône et les cours d'eau côtiers méditerranéens ;
- l'Adour, la Garonne, la Dordogne, la Charente et les cours d'eau côtiers charentais et aquitains; □ les cours d'eau de la Corse ;
- les cours d'eau de la Guadeloupe ;
- les fleuves et cours d'eau côtiers de la Guyane ;
- les cours d'eau de la Martinique ; □ les cours d'eau de la Réunion ; □ les cours d'eau de Mayotte.

Stratégie numérique responsable

Le décret n° 2022-1084 du 29 juillet 2022 (JO du 30 juillet 2022) précise les modalités d'élaboration d'une stratégie numérique responsable. Les communes et EPCI de plus de 50 000 habitants doivent ainsi élaborer en lien avec les acteurs publics et privés intéressés un programme de travail comprenant un bilan de l'impact environnemental du numérique et celui de ses usages sur le territoire concerné ainsi que les actions déjà engagées pour l'atténuer le cas échéant.

Service public de l'eau potable

Transposition de la directive européenne 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

Différents textes publiés à la fin de l'année 2022 ont transposé en droit français la directive européenne 2020/2184 de décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Cette transposition a été initiée par l'ordonnance 2022-1611 du 22 décembre 2022 (JO du 23 décembre). Cette ordonnance a été complétée par deux décrets publiés au JO du 30 décembre 2022 (décret 2022-1720 et décret 2022 – 1721 du 29 décembre 2022). Quinze arrêtés d'application ont été ensuite publiés, dont la majorité le 31 décembre 2022. Parmi ces arrêtés, onze arrêtés viennent modifier des arrêtés déjà existants.

A noter que différents arrêtés encore à paraître viendront compléter cette transposition, notamment sur le volet « Matériaux en contact avec l'eau » qui constitue un des cinq piliers majeurs de la directive européenne de décembre 2020.

Les textes publiés fin décembre 2022 introduisent différentes dispositions et obligations nouvelles pour les Collectivités sur l'accès à l'eau, la protection de la ressource en eau, l'information des consommateurs et la maîtrise de la qualité de l'eau.

Accès à l'eau :

- Recenser les populations sans accès à l'eau, évaluer les solutions pour y remédier, les déployer, informer les populations et reporter à l'Europe ;
- Recenser les insuffisances d'accès à une eau potable (24h/7j) : desserte, insuffisances de la ressource (quantité & qualité) et/ou des infrastructures.

Ces nouvelles obligations pour les Collectivités s'inscrivent dans la continuité de leurs compétences actuelles dans le domaine de l'eau. A ce titre, les Collectivités pourront bénéficier d'aides de l'Etat et, par dérogation, le budget du service de l'eau pourra être subventionné par le budget général de la Collectivité (en sus des exceptions déjà introduites dans la loi 3DS).

Protection de la ressource en eau :

L'ordonnance 2022-1611 du 22 décembre 2022 (JO du 23 décembre 2022) rend obligatoire, pour les services en charge du prélèvement sur la ressource en eau, la compétence "de gestion et de préservation de la ressource en eau" pour les points de prélèvement considérés comme sensibles au regard des résultats des analyses du contrôle sanitaire. Par contre, les critères techniques permettant la définition des points de prélèvement sensibles, symptomatiques d'une ressource en cours de dégradation, seront précisés dans un arrêté du Conseil d'Etat encore à paraître.

Cette prise de compétence obligatoire (et non plus optionnelle comme précédemment) s'accompagne de l'obligation d'élaborer un plan d'action portant sur les pollutions de toute nature qui pourra contenir des mesures volontaires et des mesures qui pourront être rendues obligatoires par le préfet via le dispositif des «Zones Sensibles soumises à Contraintes Environnementales ».

Cette disposition pourra s'articuler avec les dispositions prévues au décret n° 2022-1223 du 10 septembre 2022 (JO du 11 septembre 2022) relatif au droit de préemption pour la préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine qui fixe les modalités selon lesquelles l'autorité administrative peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles, dans les aires d'alimentation de captages utilisées pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, au bénéfice des personnes publiques disposant de la compétence « eau potable » **Information des consommateurs :**

Les obligations suivantes sont introduites :

- Informer proactivement les consommateurs immédiatement en cas de dépassement d'une limite de qualité (et non plus uniquement en cas de restriction de consommation) ;
- Pour les bailleurs et les syndicats de copropriété, la nécessité d'informer chaque année chaque locataire ou copropriétaire sur la qualité de l'eau.

Maîtrise de la qualité de l'eau :

Les textes introduisent de nouvelles dispositions dont :

- De nouvelles exigences de qualité pour 6 nouveaux paramètres, effectives depuis le 1er janvier 2023, dont les composés perfluorés (PFAS ou 'polluants éternels') ;
- Le contrôle sanitaire des ARS évoluera au plus tard le 1er janvier 2026 pour intégrer ces nouveaux paramètres ;
- Une évaluation des risques Plomb et Légionnelle sur les réseaux intérieurs des Etablissements Recevant du Public avec mise en œuvre d'un plan de surveillance. Cette disposition concerne certains bâtiments communaux (écoles, gymnases, etc)
- Un nouvel arrêté précise les modalités de mise en œuvre du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) : démarche de gestion préventive des risques sanitaires de la zone de captage (échéance 2027) jusqu'aux installations privatives (échéance 2029)
- Un nouvel arrêté précise les modalités de la surveillance de la qualité de l'eau par la PRPDE (la Collectivité) : outre des paramètres 'non-négociables', cette surveillance doit être adaptée selon les dangers identifiés dans le PGSSE et comporter une dimension prospective vis-à-vis des risques émergents, le cas échéant, via le recours à la métrologie en continu.

Ces deux derniers arrêtés, sans précédents dans la réglementation précédente, portent l'évolution majeure du nouveau cadre réglementaire, à savoir, la mise en œuvre sous la responsabilité de la Collectivité d'une gestion résolument préventive des risques sanitaires.

Cette nouvelle réglementation est susceptible d'entraîner un impact contractuel et financier sur le service d'eau : vos interlocuteurs Veolia sont amenés à répondre à vos différentes questions et échanger là aussi de manière approfondie sur leurs conséquences pour votre service.

Première liste de vigilance européenne pour les eaux destinées à la consommation humaine

Dans une décision du 19 janvier 2022 (publiée le 27 avril 2022), la Commission européenne a arrêté la première liste de vigilance des substances et composés préoccupants potentiellement présents dans l'eau potable, à savoir, deux composés perturbateurs endocriniens (bêta-estradiol et nonylphénol) qui seront surveillés dans la chaîne d'approvisionnement en eau potable. Il s'agit de la première liste de surveillance des composés émergents prise en application de la directive européenne de décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Dans le cadre de la transposition de cette directive, ces deux substances ont été introduites dans l'arrêté du 30 décembre 2022 (JO du 31 décembre 2022) modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine où elles sont toutes deux affectées d'une valeur de vigilance fixée respectivement à 1 et 300 ng/L.

Métabolites de pesticides

L'instruction DGS/EA4/2020/177 en date du 18 décembre 2020 est venue préciser les modalités de gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et de métabolites de pesticides (molécules issues de la dégradation des pesticides) dans les Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH).

Depuis la publication de l'instruction de décembre 2020, les Agences Régionales de Santé (ARS) ont renforcé le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine en y intégrant des nouveaux métabolites de pesticides. Ce renforcement a conduit dès 2021 à la détection de plus en

plus fréquente de métabolites de pesticides dans les ressources en eau et/ou dans les eaux produites et distribuées et, ce, au-delà des normes réglementaires.

Durant l'année 2022, face à cette détection de plus en plus fréquente, les autorités sanitaires ont précisé les modalités de gestion initialement prévues dans l'instruction de décembre 2020.

Ainsi, après avoir saisi le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP), dans son instruction du 24 mai 2022, la DGS a modifié les modalités de gestion des métabolites ne disposant pas de valeur sanitaire définie par l'Anses en préconisant aux ARS d'appliquer alors les valeurs sanitaires établies par l'agence fédérale pour l'environnement allemande (UBA).

Dans deux avis publiés le 30 septembre 2022, l'Anses a déclassé comme « non-pertinents » deux métabolites du S-métolachlore, à savoir, le NOA Métolachlore et l'ESA Métolachlore, ce dernier étant fréquemment observé dans les ressources en eau et les eaux produites au-delà des normes réglementaires. Ces deux avis se fondent sur de nouvelles études venant compléter les deux précédentes évaluations (janvier 2019 et janvier 2021) qui avaient amené l'Anses à considérer ces métabolites comme « pertinents ». Dans ses avis du 30 septembre 2022, l'Anses mentionne toutefois l'évaluation européenne en cours du caractère perturbateur endocrinien du S-Métolachlore susceptible de la conduire à reclasser de nouveau comme « pertinents » ces deux métabolites.

Pour les seuls métabolites non-pertinents, l'arrêté du 30 décembre 2022 (JO du 31 décembre 2022) modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine fixe la valeur indicative de 0,9 µg/L comme seuil à partir duquel un plan d'action préventif sur la zone de captage est nécessaire. Ce faisant, cet arrêté abroge les modalités de gestion prévues, pour les métabolites non-pertinents, dans l'instruction du 18 décembre 2020.

Cette situation nouvelle est susceptible d'évoluer de nouveau au cours des prochains mois. En effet, les progrès des techniques d'analyse de l'eau conjugués à l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques et à l'application du principe de précaution constituent désormais des facteurs pouvant impacter très directement les services d'eau dans leur gestion des métabolites de pesticides

Préemption pour la préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine

Le décret n° 2022-1223 du 10 septembre 2022 (JO du 11 septembre 2022) fixe les modalités selon lesquelles l'autorité administrative peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles, dans les aires d'alimentation de captages utilisées pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, au bénéfice des personnes publiques disposant de la compétence « eau potable ». Il précise les aliénations qui sont soumises à ce droit de préemption. Il explicite la procédure applicable à l'exercice de ce droit de préemption. Il détermine les règles applicables à la cession, à la location et à la mise à disposition temporaire par les personnes publiques des biens acquis par préemption. Insertion d'un chapitre VIII « Droit de préemption pour la préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine » dans le code de l'urbanisme, Création des articles R.218-1 à R.218-21 du code de l'urbanisme et R.2224-5-4 du CGCT.

A noter que dans le cadre de la transposition de la directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine de décembre 2020, l'ordonnance 2022-1611 du 22 décembre 2022 (JO du 23 décembre 2022) a rendu obligatoire pour les services en charge du prélèvement la compétence de gestion et de préservation de la ressource en eau pour les points de prélèvement considérés comme sensibles au regard des résultats des analyses du contrôle sanitaire. Par contre, les critères techniques permettant la définition des points de prélèvement sensibles seront précisés dans un arrêté du Conseil d'Etat encore à paraître.

Traitement des Eaux Destinées à la Consommation Humaine

L'arrêté du 22 avril 2022 (JO du 27 avril 2022) est venu préciser les conditions de mise sur le marché et de mise en œuvre des résines organiques échangeuses d'ions utilisées pour le traitement d'eau

destinée à la consommation humaine (EDCH). Cet arrêté est pris en application de l'article R. 1321-50 du code de la santé publique qui stipule que les différents produits et matériaux en contact avec les EDCH ne doivent pas présenter de risque pour la santé humaine. Le présent arrêté définit donc les exigences applicables aux résines organiques échangeuses d'ions utilisées pour le traitement de cette eau, afin de garantir leur innocuité et leur efficacité.

Surveillance des masses d'eau

Deux arrêtés et un avis, publiés au JO du 11 mai 2022 sont venus préciser la surveillance et la délimitation des masses d'eau dans le cadre de l'objectif du bon état visé par la directive-cadre sur l'eau.

Le premier arrêté, en date du 19 avril 2022, définit les catégories de masses d'eau et donne le cadre pour l'analyse des incidences des activités humaines sur l'état des eaux. Cet arrêté étend notamment l'inventaire des émissions, rejets et pertes de polluants, demandé dans le cadre de l'analyse de l'incidence des activités humaines sur l'état des eaux, aux polluants spécifiques de l'état écologique. Il modifie également la typologie des masses d'eau, notamment celle des plans d'eau.

Le second arrêté en date du 26 avril 2022 traite plus spécifiquement de la surveillance des masses d'eau. Il précise notamment les paramètres et éléments de qualité à surveiller, les méthodes d'échantillonnage et d'analyse à utiliser, et les fréquences à respecter dans le cadre de la surveillance de l'état des masses d'eau. Désormais, les normes et guides à appliquer pour la surveillance sont recensés dans un avis (également publié au JO du 11 mai 2022).

Il est à noter qu'à travers ces deux arrêtés, 73 substances ont été ajoutées à la surveillance de l'état chimique des eaux souterraines, dont les composés perfluoroalkylés (PFAS ou 'polluants éternels').

Cette famille de substances est également concernée par la transposition de la directive européenne de décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. En effet, la somme de vingt de ces composés fait l'objet d'une limite de qualité à compter du 1er janvier 2023. L'intégration de cette somme de composés au programme du contrôle sanitaire réalisé par les ARS interviendra au plus tard le 1er janvier 2026.

Gestion quantitative de la ressource en eau

Le décret 2022-1078 du 29 juillet 2022 (JO du 30 juillet 2022) fait suite au "Varenne agricole de l'eau" en précisant les conditions et modalités dans lesquelles peuvent s'effectuer les prélèvements dans la ressource en eau en dehors des périodes de basses eaux (étiages).

Ainsi des conditions peuvent être définies pour l'évaluation des volumes théoriquement disponibles en période d'hautes eaux dans un bassin ou dans un sous-bassin, compte tenu des statistiques hydrologiques permettant de déterminer les débits nécessaires au fonctionnement du cours d'eau tout au long de la période de hautes eaux.

Ce décret précise également que la stratégie de volumes prélevables du préfet coordonnateur de bassin, précise la stratégie d'évaluation des volumes qui pourraient être hydrologiquement rendus disponibles aux usages anthropiques en période de hautes eaux dans le respect des équilibres naturels et du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

Contravention d'ouverture d'un point d'eau incendie

Le décret n° 2022-185 du 15 février 2022 (JO du 16 février 2022) a créé le nouvel article R.644-6 du code pénal qui prévoit que « le fait de procéder, sans motif légitime, à l'ouverture d'un point d'eau incendie ayant pour effet d'entraîner un écoulement d'eau est puni d'une amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe », soit 750 euros d'amende au maximum. Cette infraction s'applique même si aucun dommage n'a été causé à la borne d'incendie. L'amende forfaitaire est prévue pour cette infraction (19^e du I de l'article R.48-1 du CPP – 135 euros d'amende forfaitaire). Toutefois, les agents de police municipale et les gardes champêtre

ne sont pas compétents pour constater cette contravention par procès-verbal, cette infraction n'ayant pas été ajoutée à l'article R.15-33-29-3 du code de procédure pénale.

Facturation électronique

Dans le cadre de la généralisation de la facturation électronique dans les transactions entre assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée et à la transmission des données de transaction, le décret n° 2022-1299 du 7 octobre 2022 (JO du 9 octobre 2022) fixe les modalités d'application des obligations d'émission, de transmission et de réception des factures électroniques et de transmission des données de facturation et de paiement à la direction générale des finances publiques.

Ce décret définit à cet effet les missions assurées par le portail public de facturation géré par l'AIFE, les fonctionnalités minimales exigées des plateformes de dématérialisation partenaires, la procédure d'immatriculation de ces plateformes ainsi que les données à transmettre à l'administration.

Conformément à l'article 26 de la loi n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022, le décret entre en vigueur de manière différée et progressive :

- d'une part, l'obligation d'émission et de transmission des factures électroniques entre assujettis, de transmission des données de ces factures et de transmission des données de transaction et de paiement à l'administration fiscale s'applique aux factures émises ou à défaut aux opérations réalisées à compter du :
 - 1er juillet 2024 pour les grandes entreprises ;
 - 1er janvier 2025 pour les entreprises de taille intermédiaire ;
 - 1er janvier 2026 pour les petites et moyennes entreprises et les micro-entreprises. Ces catégories d'entreprises sont celles prévues par l'[article 51 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et son décret d'application n° 2008-1354 du 18 décembre 2008](#) ;
- d'autre part, l'obligation de réception des factures électroniques entre assujettis s'applique pour toutes les entreprises à compter du 1er juillet 2024.

Information précontractuelle et contractuelle des consommateurs

Entré en vigueur le 28 mai 2022, le décret 2022-424 du 25 mars 2022 (JO du 26 mars 2022) est lié à la transposition en droit interne de la directive 2019/2161 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 modifiant la directive 93/13/CEE du Conseil et les directives 98/6/CE, 2005/29/CE et 2011/83/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne une meilleure application et une modernisation des règles de l'Union en matière de protection des consommateurs.

Il précise, d'une part, les obligations d'information précontractuelle auxquelles les professionnels sont tenus à l'égard des consommateurs, en application de l'article L. 221-5 du code de la consommation, préalablement à la conclusion de contrats à distance et hors établissement, et procède, d'autre part, à des ajustements rédactionnels prévus par la directive 2019/2161, notamment, sur la communication obligatoire au consommateur des coordonnées du professionnel.

Analyses des fibres d'amiante

L'arrêté relatif à la prévention des risques liés à l'amiante du 25 juillet 2022 (JO du 13 octobre 2022) rend la version de juillet 2021 de la norme NF X 43-050 obligatoire. Cette norme encadre la méthode indirecte de la microscopie électronique à transmission pour déterminer la concentration en fibres d'amiante. Par ailleurs, les organismes accrédités pour réaliser l'analyse et le comptage des fibres d'amiante dans l'air doivent indiquer la variété ou les variétés de fibres d'amiante comptées. Cette information figure dans le rapport d'essai d'analyse.

L'arrêté du 6 juillet 2022 (JO du 1^{er} juillet 2022) fixe, pour l'année 2022, le barème hors taxes des redevances prévues à l'article L. 554-2-1 du code de l'environnement au titre du financement, par les exploitants des réseaux enterrés, du « Guichet Unique » administré par l'Inéris. Ce téléservice (www.reseaux-etcanalisations.gouv.fr) référence les réseaux de transport et de distribution en vue de prévenir leur endommagement lors de travaux.

Deux arrêtés du 4 octobre 2022, tous deux publiés au JO du 19 octobre 2022, portent sur la création de deux titres professionnels. La première porte sur celui d'opérateur en détection de réseaux et le second sur celui de technicien en détection et géoréférencement des réseaux.

Un arrêté en date du 21 octobre 2022 (JO du 28 décembre 2022) est venu modifier l'article 2 de l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux. Cet arrêté modifie également le nombre minimal de questions prioritaires pouvant être posées lors de l'examen.

ICPE

Une circulaire mise en ligne le 5 janvier 2022 à destination des services en charge de l'inspection des installations classées protection de l'environnement précise les points d'attention particuliers retenus comme prioritaires pour l'année 2022. Ces priorités d'actions portent sur la traçabilité des terres excavées, le contrôle de l'entrée des déchets en décharge, le plan de gestion des déchets des carrières et la sous-traitance dans les sites Seveso sont au programme.

La circulaire du 12 décembre 2022, mise en ligne le 30 décembre 2022, est venue préciser ces points d'attention prioritaires pour les inspections réalisées en 2023. Ces priorités d'actions portent cette fois sur le retour d'expérience de la sécheresse de l'été 2022 afin de préparer l'été 2023, les fuites de gaz dans les installations de méthanisation, les perturbateurs endocriniens dans les milieux environnementaux afin de préserver la biodiversité, les déchets, et les émissions dans l'air.

Deux arrêtés modificatifs publiés au JO du 3 avril 2022 établissent un socle minimal de prescriptions fixé sur le plan national pour les risques chroniques (arrêté du 2 février 1998) et les risques accidentels (arrêté du 4 octobre 2010). Ces deux arrêtés ministériels qui homogénéisent sur le plan national les prescriptions applicables aux ICPE concernent à la fois les risques chroniques et accidentels. Selon le Ministère, "Cet exercice n'a donc pas pour objet principal de créer des obligations nouvelles générales, mais bien d'assurer une application homogène et efficiente de prescriptions qui figurent déjà dans la grande majorité des arrêtés d'autorisation, sans avoir à les recopier dans chacun de ces actes administratifs "